

Casa boit la pluie jusqu'à la lie

Il n'y a pas pire que des responsables irresponsables



Reddition des comptes, cette grosse blague !



Satisfaites tous ces Marocains qui ont tant appelé de leurs vœux, à force de prières et autres lamentos, ces pluies qui se sont tellement fait désirer ? La réponse devrait couler de source. Affirmative donc. Sauf que bon nombre de citoyens ont dû vite déchanter dès que le ciel s'est montré généreux. Un peu trop au vu de l'état de nos infrastructures. Au vu surtout de l'irresponsabilité de ceux censés assumer pleinement leurs responsabilités.

La télé aidant, Casablanca a servi de tristes illustrations. Un match de foot, l'occasion d'une fête donc, a tourné au cauchemar. Non seulement au niveau du résultat mais également à celui de la piètre image que l'on a envoyée à la face du monde en-

tier. On n'a pas cessé de nous vanter de l'excellence de nos infrastructures sportives pour que l'on découvre plutôt que le plus prestigieux stade du pays n'est en fait qu'un champ de patates gisant sous des flaques voire des lacs. Le pire c'est que cette « merveille » a été fermée, rouverte, refermée, rouverte et re-refermée... pour, prétendait-on, une pelouse digne sans oublier, à chaque fois, d'engloutir des milliards sonnants et trébuchants de l'argent du contribuable. La toute dernière facture en date s'élève à plus de onze milliards de centimes. Le résultat est là. Consternant. Affligeant. Trop louche surtout.

Tout autour du stade et bien au-delà, la même désolation. L'eau coulait à flots narguant un système de canalisation désuet

pour avoir été oublié de quelque entretien que ce soit. Des tunnels et autres trémies regorgeant d'eau et de boue, des véhicules submergés ou emportés par le torrent, des maisons dévastées...

Non, ce n'est pas un fleuve ou une rivière qui auraient débordé, c'est juste la conscience de ces édiles qui est désespérément en panne. Ces « élus » qui se sont livrés poings et pieds liés à une certaine « gestion déléguée », déléguant tout avec.

«We are Casablanca», ont-ils osé. Oui, mais laquelle ? Ils nous promettent une smart city, mais se font un devoir de nous infliger une cité à l'image de leur insoutenable stupidité. Leur insatiable glotonnerie ?

Mohamed Benarbia

L'importance des répercussions de la Covid-19 réitérée par le bureau de la Chambre des représentants



Page 2

Intenses préparatifs pour la tenue au Maroc du Forum MENA-Latina

Le Secrétaire général de la Chahiba Itihadia s'entretient avec ses homologues tunisien et brésilien



Page 2

Petit budget et carence en ressources humaines

Il y a fort à faire pour une éducation inclusive en faveur des enfants en situation de handicap



Page 4

Les ventes des secteurs aéronautique et textile à la peine
Allègement du déficit commercial de 26,2% à fin novembre 2020



Page 10

L'importance des répercussions de la Covid-19 réitérée par le bureau de la Chambre des représentants



Le bureau de la Chambre des représentants a souligné lundi l'importance des grands dossiers résultant des répercussions de la pandémie de Covid-19 sur l'économie, le secteur informel, la protection sociale et la couverture médicale.

Lors de sa réunion hebdomadaire présidée par Habib El Malki, le bureau de la

Chambre a mis en relief le rôle important de l'institution législative dans la contribution et la mobilisation au service de l'ensemble des grands chantiers ouverts, à travers l'élaboration des solutions et des propositions appropriées.

Dans un communiqué de la Chambre, le bureau a également salué l'effort national

du peuple marocain dans sa lutte contre la propagation de la pandémie et l'esprit de solidarité qui a prévalu pendant les moments difficiles que le Royaume a traversés, à l'instar des autres pays du monde.

A cette occasion, le président de la Chambre a rappelé l'importance particulière des décisions prises par les organes de la Chambre concernant les mesures préventives, saluant les efforts des représentants de la nation dans la mise en œuvre de mesures à même de préserver leur sécurité lors de l'accomplissement de leur mission nationale.

S'agissant du contrôle parlementaire, le bureau de la Chambre a évoqué les moyens à même d'offrir un nouveau souffle aux séances hebdomadaires, permettant ainsi l'efficacité et la connaissance approfondie des thèmes à débattre et la consécration du principe d'interactivité avec le gouvernement.

En outre, après avoir rappelé l'expérience adoptée lors de la période du confinement sanitaire, basée sur les questions suivies de débat et le système habituel des

séances des questions, l'institution a décidé de préparer un document indicatif prenant en considération les différentes observations et recommandations formulées par les différentes composantes de la Chambre afin de consacrer une meilleure efficacité de cette activité de contrôle hebdomadaire, souligne la même source.

Concernant l'action législative, le bureau a été informé du rythme des commissions, évoquant l'importance des textes adoptés par la Chambre pendant l'actuelle session, qui sont au nombre de 26 textes législatifs.

Pour ce qui est des rapports des missions exploratoires, le bureau a examiné les rapports élaborés au sujet des consulats du Royaume du Maroc et de la situation de certains établissements pénitentiaires.

Enfin, le président de la Chambre des représentants et les membres du bureau ont rappelé les événements marquants qui ont caractérisé l'année écoulée, notamment les victoires successives de la première cause nationale et les acquis diplomatiques en faveur de l'intégrité territoriale du Royaume.

Actualité

Intenses préparatifs pour la tenue au Maroc du Forum MENA-Latina

Le Secrétaire général de la Chabiba Ittihadia s'entretient avec ses homologues tunisien et brésilien

Dans le cadre des activités du premier jour de la visite des organisations de la jeunesse et de la société civile au Brésil en vue de la préparation du Forum MENA-Latina qui sera organisé au Maroc par la Chabiba Ittihadia conformément aux décisions de la réunion du 13 novembre 2020, le secrétaire général de la Chabiba, Abdellah Sibari, a eu un entretien avec le secrétaire général de l'Organisation tunisienne de la jeunesse social-démocrate, Jenhani Mohamed Jamel, et avec le président national de la jeunesse du Parti démocratique travailliste brésilien, Willian Rodrigues, qui était accompagné du président de la section de la jeunesse du parti de Rio de Janeiro et du responsable des médias et de la communication au sein de cette organisation.

Lors de sa rencontre avec la délégation brésilienne, Abdellah Sibari a fait un exposé sur les récents développements dans la région d'El Guerguaret et la réalité de l'intervention marocaine pour pacifier cette zone vitale pour le commerce avec les pays de l'Afrique de l'Ouest. Il a également mis l'accent sur la nécessité de renforcer les liens entre la Chabiba de l'USFP et l'Organisation de la jeunesse du Parti démocratique travailliste dans plusieurs domaines, y compris la justice transitionnelle, la mise en œuvre des politiques sociales, l'échange d'expériences et de visites et la participation à la réunion de mai prochain au Maroc.

Pour sa part, la secrétaire générale adjointe de l'Union internationale de la



jeunesse socialiste (IUSY), Hind Mghaieth, a souligné dans une intervention par visioconférence, l'importance du partenariat entre les jeunes des partis sociaux-démocrates de la région MENA et leurs homologues en Amérique du Sud, en insistant sur le rôle primordial du Maroc et de la Tunisie en tant que pays de la région et l'importance de la présence de l'Union socialiste des forces populaires et du Parti tunisien d'Attakatol sur la scène internationale. Elle a confirmé la participation des représentants de la plupart des pays de la région MENA au prochain forum qui sera organisé par

la Chabiba Ittihadia dans les villes de Rabat et Laâyoune.

Par ailleurs, la Chabiba Ittihadia et la Jeunesse du Parti démocratique travailliste brésilien ont signé mardi dernier un accord de coopération.

Cet accord prévoit une coopération future et un échange d'expériences politiques, ainsi que des visites et des actions conjointes sur des questions et des projets internationaux et régionaux présentant un intérêt commun pour les deux organisations, en plus de l'intensification du partenariat dans le domaine de la formation des jeunes.

Pour rappel, un entretien télépho-

nique a eu lieu avant la signature des responsables des relations extérieures des deux organisations de cet accord afin de convenir d'un programme spécifique de coopération, de communication et de soumission de rapports périodiques aux directions des deux partis.

Cet accord a été signé par Abdellah Sibari, secrétaire général de la Chabiba Ittihadia et Willian Rodrigues, président national de la Jeunesse du Parti démocratique travailliste qui est l'un des plus grands partis brésiliens et d'Amérique latine.

Le Maroc et Djibouti déterminés à renforcer leur coopération parlementaire

Une lettre de Habib El Malki remise au président de l'Assemblée nationale djiboutienne

Le Maroc et Djibouti ont exprimé mardi dans la capitale djiboutienne leur détermination à renforcer la coopération et approfondir les relations entre les Parlements des deux pays.

L'ambassadrice du Maroc en Ethiopie et à Djibouti, Nezha Alaoui M'Hammdi, s'est entretenue dans ce sens avec le président de l'Assemblée nationale de Djibouti, Mohamed Ali Houmed, des moyens à même de consolider la coopération parlementaire entre les deux pays.

Les deux parties ont mis l'accent lors de cette entrevue sur l'importance de mettre à profit les groupes d'amitié au sein des deux institutions législatives.

La diplomate marocaine et le président de l'Assemblée nationale de Djibouti ont également relevé la nécessité de la consolidation du dialogue politique entre les deux pays grâce à la coopération parlementaire.

Les consultations entre les deux institutions législatives et la coordination dans les espaces multilatéraux de la représentation parlementaire comme l'Union parlementaire africaine, présidée par Djibouti, le Parlement panafricain et l'Assemblée parlementaire francophone, ont été en outre au centre de ces entretiens.

A cette occasion, le président de l'As-



semblée nationale de Djibouti s'est félicité de l'excellence des relations bilatérales et a réitéré sa volonté de renforcer et approfondir les relations parlemen-

taires entre les deux pays tout en exprimant dans ce cadre le soutien de Djibouti au Maroc.

La diplomate marocaine a remis au

président de l'Assemblée nationale de Djibouti une lettre du président de la Chambre des représentants, Habib El Malki.

Adoption par la Chambre des représentants de deux textes de loi relatifs aux fonctions supérieures et aux chèques



La Chambre des représentants a adopté, lundi, le projet de loi organique N°57.20 relative à la nomination aux fonctions supérieures et le projet de loi N°69.20 sur les mesures exceptionnelles relatives aux amendes fiscales à payer pour recouvrer la faculté d'émettre des chèques.

Lors d'une séance plénière

présidée par Habib El Malki et tenue en présence de Mohamed Benchaâboun, ministre de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'administration, le projet de loi organique N°57.20 modifiant et complétant la loi organique N°02.12 relative à la nomination aux fonctions supérieures, en application des dispositions des articles 49 et 92 de la

Constitution, a été adopté à la majorité des voix, alors que le projet de loi N°69.20 portant ratification du décret-loi n°2.20.690, édictant des mesures exceptionnelles relatives aux amendes fiscales à payer pour recouvrer la faculté d'émettre des chèques, a recueilli l'unanimité, indique la Chambre des représentants dans un

communiqué.

A cette occasion, Mohamed Benchaâboun a souligné que le projet de loi organique N°57.20 vise à modifier et compléter les listes des établissements et entreprises publics prévues dans les annexes n°1 et n°2 de la loi organique N°02.12, en ajoutant l'Agence nationale des registres, créée en application de la loi N°72.18 relative au système de ciblage des bénéficiaires des programmes d'appui social et portant création de cette Agence, à la liste des établissements publics stratégiques dont la nomination de responsables fait l'objet de délibération en Conseil des ministres, ainsi que l'ajout de la Société nationale de garantie et du financement de l'entreprise, créée aux termes de la loi N°36.20 relative à la transformation de la Caisse centrale de garantie en société anonyme, à la même liste.

L'adoption par la Chambre des représentants du projet de loi N°69.20 portant ratification du décret-loi n°2.20.690 édictant des mesures exceptionnelles relatives aux amendes fiscales à

payer pour recouvrer la faculté d'émettre des chèques, intervient après que le gouvernement a pris le décret-loi précité dans l'intervalle des sessions législatives, et qui, aux termes de l'article 81 de la Constitution, doit être au cours de la session ordinaire suivante du Parlement, soumis à ratification de celui-ci, souligne le communiqué.

Ce texte vise à réduire l'amende fiscale que le titulaire du compte doit payer pour recouvrer la faculté d'émettre des chèques à 0,5% du montant du chèque impayé, faisant l'objet de la première injonction, explique la même source, ajoutant que quant au chèque faisant l'objet de la deuxième injonction, son amende a été ramenée à 1%, et à 1,5% du montant du ou des chèques faisant l'objet de la troisième injonction et des injonctions suivantes.

Ces dispositions seront appliquées jusqu'au 31 mars de cette année, fait-on savoir, précisant que ce délai pourra être prolongé par décret pendant la période de l'état d'urgence sanitaire.

Petit budget et carence en ressources humaines



Où en est le programme d'éducation inclusive au profit des enfants en situation de handicap quelques années après son lancement ? Selon le ministre de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, le nombre des établissements scolaires inclusifs s'élève aujourd'hui à 3.488 instituts, soit 31% de l'offre scolaire accueillant 24.726 élèves en situation de handicap physique, sensoriel ou mental.

Intervenant lors de la séance des questions orales tenue lundi dernier à la Chambre des représentants, le ministre a également précisé que 92.000 enfants handicapés poursuivent leurs études dans des classes normales et que 3.834 enseignants ont pu bénéficier de formation en matière d'éducation inclusive.

Pour le gouvernement, ce programme est une vraie réussite puisque le nombre des classes inclusives n'a été que de 700 unités en 2017, soit 10% de l'offre scolaire publique accueillant 8.000 élèves. Mieux, le bilan de l'année scolaire 2019-2020 a dépassé l'objectif ciblé, à savoir les 20% puisque le taux de couverture des établissements scolaires a atteint

les 31%. Le ministère ambitionne d'atteindre un taux de 100% en 2027-2028.

Pourtant, Abdelmalek Asrih, président de l'Association «La Colombe blanche», a un autre point de vue sur ce programme. Selon lui, si ce programme est ambitieux, il n'est pas à même de surmonter deux problèmes de taille, à savoir le manque de mesures d'accompagnement claires et de ressources humaines adéquates. «Il s'agit d'un bon programme qui s'inscrit dans la durée et qui cherche à créer une école fédératrice qui encourage la diversité et la différence, mais il y a encore du flou concernant les mesures d'accompagnement notamment au niveau du budget», nous a-t-il indiqué. Et de poursuivre : «Les ressources humaines censées mener ce programme manquent également. En effet, on ne peut pas gérer ce programme avec des ressources humaines qui n'ont reçu que des formations générales et même celles qui sont dispensées par le ministère restent insuffisantes. Il y a nécessité aujourd'hui de penser aux métiers de l'éducation inclusive et à leur encadrement comme c'est le cas sous d'autres cieux où l'on a des formateurs d'éducation inclusive, des enseignants d'éducation inclusive, des inspecteurs d'éducation inclu-

sive, des proviseurs d'éducation inclusive, etc».

Ce manque de ressources humaines est palpable également au niveau de la mise en place des classes de soutien qui remplacent

celles dites inclusives où l'on note l'absence de travailleurs sociaux et de psychologues sans parler des outils de soutien.

Notre interlocuteur estime que l'Etat fait un pari absurde sur les ONG pour réussir ce programme. Selon lui, l'Etat a impliqué les associations dans la mise en œuvre de ce programme sans engagement de sa part. «Les contrats de partenariat entre les ONG et l'Etat révèlent que ce dernier ne veut rien donner en contrepartie», nous a-t-il confié. Et d'affirmer : «Il est temps de réfléchir sur de nouvelles générations de contrats avec les associations en donnant les moyens à ces dernières. En fait, l'approche étatique concernant les structures, le financement et autres reste confuse».

Autres déficits et non des moindres, il y a les élèves sourds dont la place dans ce dispositif reste floue puisqu'il n'y a pas de mesures bien définies. La confusion englobe également, selon notre source, la définition même de l'éducation inclusive ainsi que les approches didactiques et pédagogiques.

Toutefois, Abdelmalek Asrih se rend bien compte des enjeux que recèle ce programme. Selon lui, ce dernier n'est pas un simple dispositif qui doit donner des ré-

sultats dans trois ou quatre ans. Il s'agit, selon lui, d'un projet de société qui exige beaucoup d'efforts et la participation de tous.

A rappeler qu'un projet pilote pour une meilleure éducation inclusive avait été lancé dans la région de Souss-Massa avant d'être généralisé à l'ensemble du territoire. Ce projet pilote réalisé dans 18 écoles de la région entre décembre 2012 et décembre 2015, a permis un nombre croissant d'inscriptions d'enfants handicapés.

Rappelons également que ce projet avait porté sur le renforcement des capacités des inspecteurs pédagogiques, des enseignants et des directeurs des établissements scolaires dans l'objectif d'adopter une approche inclusive. Il était aussi question de sensibiliser le grand public au droit de ces enfants à une éducation de qualité à travers des campagnes de sensibilisation dans les écoles et les espaces publics.

Enfin, ce projet a ciblé l'organisation de séminaires nationaux.

A noter aussi qu'un premier séminaire s'était tenu en 2014. Après sa phase pilote, le projet a conclu à l'évidence à la possibilité de mettre en place un modèle marocain pour garantir une éducation de qualité pour tous.

Hassan Bentaleb



Il y a fort à faire pour une éducation inclusive en faveur des enfants en situation de handicap

Les pays du Golfe appellent à intensifier le partenariat stratégique avec le Maroc

Le Royaume exprime sa satisfaction du développement positif des relations entre l'Arabie Saoudite et le Qatar

Le Maroc a exprimé mardi sa satisfaction suite aux développements positifs que connaissent les relations entre l'Arabie Saoudite et le Qatar, et la signature de la déclaration d'Al-Ula à l'occasion du 41ème Sommet du Conseil de coopération du Golfe (CCG)

Le ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger a indiqué dans un communiqué que partant des liens forts et de l'affection sincère unissant Sa Majesté le Roi Mohammed VI, et les dirigeants des pays du Golfe arabe, le Maroc forme l'espoir que ces développements constituent le début de la réunification et l'instauration de la confiance mutuelle ainsi que pour dépasser cette crise et consolider l'unité au sein de la famille du Golfe.

Le Royaume salue les efforts entrepris par l'Etat du Koweït frère ainsi que le rôle constructif des Etats-Unis à cet égard, ajoute le communiqué.

Par ailleurs, les dirigeants des pays du Golfe ont appelé, mardi

à l'issue du 41ème Sommet tenu dans le gouvernorat d'Al-Ula, au nord-ouest de l'Arabie Saoudite, à intensifier les efforts afin de mettre en œuvre les plans d'action conjoints prévus dans le cadre du partenariat stratégique avec le Royaume du Maroc.

La Déclaration finale, qui a couronné les travaux du Sommet, a mis en exergue l'importance du partenariat stratégique spécifique entre le Conseil de coopération du Golfe (CCG) et le Maroc, appelant à intensifier les efforts pour mettre en œuvre les plans d'action conjoints prévus dans le cadre du partenariat stratégique entre les deux parties.

La Déclaration a également réaffirmé les positions et les décisions fermes des Etats du Golfe en faveur de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Maroc, exprimant leur soutien aux mesures prises par le Royaume du Maroc pour rétablir la mobilité civile et commerciale dans la zone tampon d'El Guerouarat, au Sahara marocain. Les dirigeants des Etats du Golfe rejettent également toutes actions



ou pratiques qui affecterait le trafic à El Guerouarat, a souligné la Déclaration.

Le Sommet, qui a été présidé par le prince héritier d'Arabie Saoudite, Mohammed Ben Salmane, s'est déroulé en présence de Cheikh Nawaf Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah, émir de l'Etat du Koweït, Cheikh Tamim Ben

Hamad Al Thani, émir de l'Etat du Qatar, le prince héritier du Bahreïn, Salman Ben Hamad, le vice-Premier ministre omanais, Fahd Ben Mahmoud Al Said et Cheikh Mohammed Ben Rachid Al Maktoum, vice-président des Emirats Arabes Unis.

Ont également pris part aux travaux de ce Sommet, le secré-

taire général de l'Organisation de coopération islamique, Yusuf Ben Ahmed Al-Uthaimin, le secrétaire général de la Ligue des Etats arabes, Ahmed Aboul Gheit, le ministre égyptien des Affaires étrangères, Sameh Choukri et Jared Kushner, haut conseiller du président américain.

Le FMI congratule le gouvernement marocain

La réactivité de l'Exécutif a permis de contenir les retombées de la pandémie, estime cette institution financière internationale



La réactivité du gouvernement marocain a permis de contenir les retombées économiques de la pandémie de Covid-19, estime le Fonds monétaire international (FMI) à l'issue de ses consultations de 2020 avec le Maroc au titre de l'Article IV.

"La résilience des paiements et la baisse des importations ont permis de contenir les besoins de financement extérieur du Maroc", indique le FMI dans un communiqué diffusé mardi, tablant sur une croissance de 4,5% en 2021 pour le Royaume.

L'institution financière internationale basée à Washington a noté que les réserves

en devises "restent largement au-dessus" du niveau de l'année précédente grâce notamment au recours à la Ligne de précaution et de liquidité (LPL) en avril dernier, ainsi qu'à un plus grand accès au financement extérieur.

"Les banques ont jusqu'à présent bien lutté contre la récession, et le crédit a continué à augmenter en 2020, reflétant à la fois une réponse forte de la banque centrale, qui a amélioré les conditions (d'accès) aux liquidités et réduit les taux d'intérêt, outre les programmes de crédits garantis du gouvernement", se félicite le FMI.

L'équipe du Fonds estime que la croissance du PIB est tombée de 7,2% en 2020

et s'attend à un rebond cette année de 4,5%, alors que les effets de la sécheresse et de la pandémie s'estompent et que la politique monétaire et budgétaire reste accommodante.

De même, poursuit-on, la reprise du tourisme et des revenus des exportations devraient conduire à une amélioration graduelle du déficit actuel.

"Cette perspective est assujettie à une incertitude exceptionnelle, avec beaucoup de risques liés à la référence de base selon l'évolution de la pandémie et les progrès au niveau du vaccin à la fois au Maroc et auprès de ses partenaires commerciaux", note l'institution de Bretton Woods.

De son côté, le Conseil d'administration du FMI a salué les autorités marocaines pour "leur réponse rapide qui a permis d'atténuer l'impact social et économique et des chocs" causés par la pandémie et la sécheresse.

Les membres du Conseil se sont accordés sur le fait que la politique budgétaire a soutenu "de façon appropriée" les ménages et les entreprises dans le contexte de la crise sanitaire, aidée en cela par les contributions volontaires au Fonds spécial pour la gestion de la pandémie de Covid-19.

Ils saluent également "les mesures exceptionnelles adoptées par Bank Al-Ma-

ghrib pour résorber l'impact de la pandémie sur les marchés financiers et l'économie réelle".

Le document salue aussi les récents progrès en matière d'augmentation de la flexibilité du taux de change, tout en appelant à achever la transition vers un cadre prévu d'inflation cible pour renforcer la transmission de la politique monétaire.

De même, le FMI exprime son soutien au plan des autorités marocaines visant à réformer les grandes entreprises publiques afin d'améliorer leur efficacité et gouvernance, tout en appuyant le développement du secteur privé.

Au niveau de l'élargissement du système de protection sociale, le Conseil d'administration du FMI a salué l'engagement des autorités pour rendre l'accès à la couverture plus équitable tout en améliorant le ciblage et en rationalisant les dépenses.

S'agissant du recours à la LPL, le FMI souligne que cette décision a permis d'apaiser les pressions financières extérieures et de maintenir les réserves à un niveau adéquat.

Le Conseil d'administration a aussi salué la décision des autorités marocaines de racheter le montant emprunté dans le cadre de la LPL, estimant que cette mesure rend "inutile tout suivi post-programme".



Les Pays-Bas lancent la vaccination



Une soignante a reçu mercredi le premier vaccin contre le Covid-19 aux Pays-Bas, dernier pays de l'UE à lancer sa campagne de vaccination au milieu de vives critiques sur la lenteur du processus.

La première dose de vaccin Pfizer/BioNTech a été administrée à Sanna Elkadiri, une soignante de 39 ans dans une maison de retraite, lors d'une cérémonie dans la ville de Veghel (sud) en présence de responsables néerlandais.

Le ministre de la Santé Hugo de Jonge a déclaré aux journalistes que c'était "un moment incroyable". "Finalement, après dix

mois (...), nous commençons à mettre fin à la crise ici", a-t-il déclaré.

Le gouvernement néerlandais a été vivement critiqué pour sa lenteur à démarrer le processus de vaccination et le Premier ministre Mark Rutte a reconnu cette semaine qu'il était "réellement déçu".

Le personnel hospitalier en contact avec des patients Covid-19 doit être le premier à bénéficier du vaccin aux côtés de travailleurs de maisons de retraites dans le sud du pays, selon les autorités sanitaires.

Les Pays-Bas sont le dernier pays de l'UE à lancer la campagne de vaccination, qui avait démarré le 27 décembre dans les

autres pays, alors que le Royaume-Uni a commencé à vacciner il y a près d'un mois.

Le gouvernement a été sous le feu des critiques lors d'un débat au parlement mardi, les députés s'indignant que les vaccins aient été entreposés depuis deux semaines dans les congélateurs.

"Je suis vraiment déçu que nous faisons cela deux semaines après les autres pays" européens, a déclaré Marc Rutte aux parlementaires.

Le ministre de la Santé a pour sa part admis que le gouvernement n'avait pas été assez "agile" dans la distribution du vaccin.

Les autorités avaient décidé d'avancer de

deux jours le début de la campagne, initialement prévue pour le 8 janvier.

Les responsables avaient jusque-là mis en avant les difficultés logistiques et la nécessité d'une approbation du vaccin par les autorités nationales pour justifier le retard.

Depuis mi-décembre, les Pays-Bas subissent le confinement le plus strict depuis le début de la pandémie, avec des habitants appelés à rester chez eux et l'ensemble des écoles et magasins non-essentiels fermés.

Auparavant, le Premier ministre Mark Rutte avait préféré un "confinement intelligent", bien plus permissif que ceux de ses voisins européens.

Bolsonaro : *Le Brésil est en faillite, je ne peux rien faire*



"Le Brésil est en faillite. Je ne peux rien faire", a déclaré mardi le président Jair Bolsonaro, attribuant la crise à "ce virus alimenté par la presse", à un moment où les aides qui ont sauvé des millions de personnes de la misère ont pris fin. "Le Brésil est en faillite. Je ne peux rien faire. Je voulais changer la grille de réductions des impôts, mais il y a eu ce virus alimenté par la presse que nous avons ici, cette presse sans intérêt", a déclaré M. Bolsonaro en réponse à un de ses partisans qui l'a salué devant sa résidence officielle à Brasília.

Le président brésilien faisait référence à la réforme pour la

hausse du niveau des revenus exonérés d'impôts, une promesse de campagne du leader d'extrême droite, arrivé au pouvoir avec un programme économique libéral.

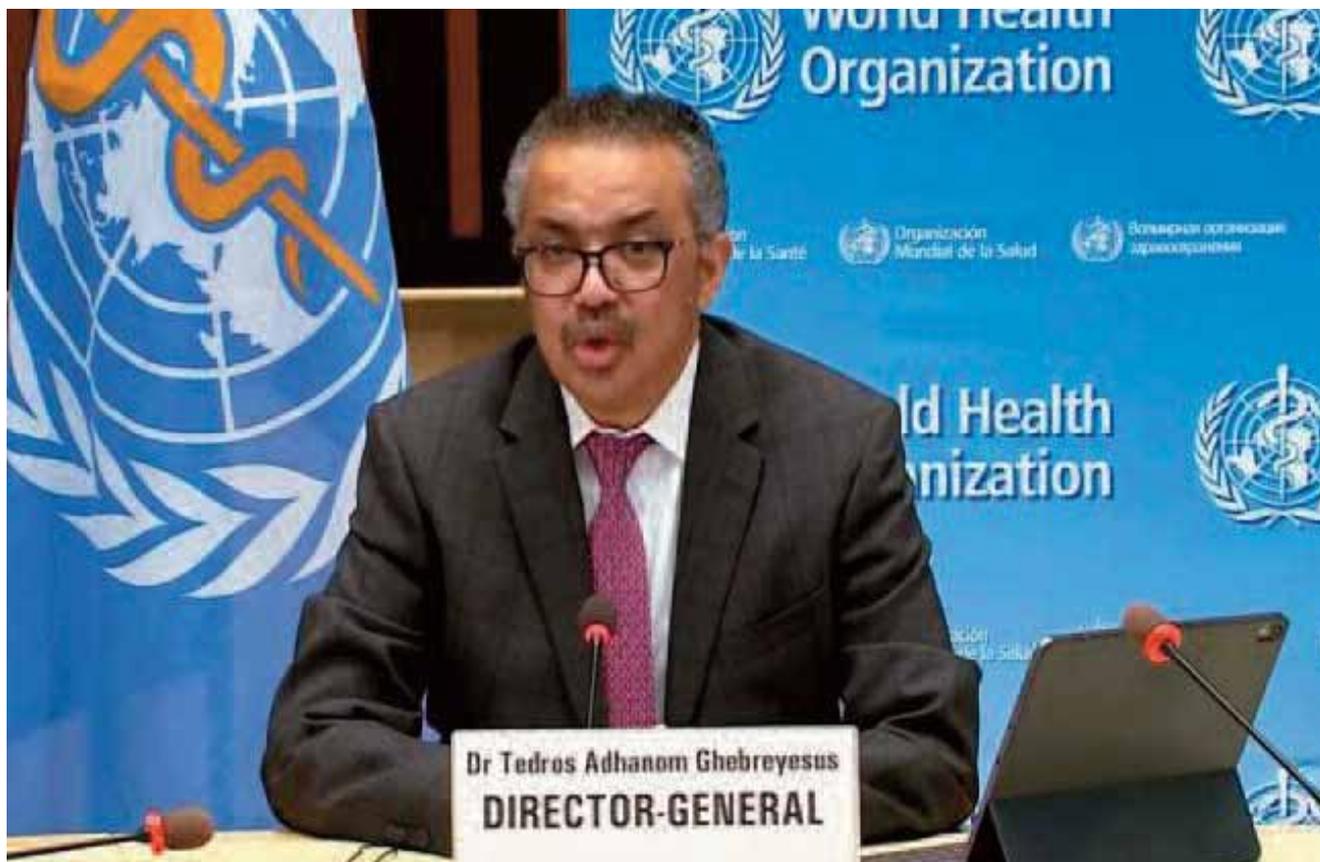
Pour M. Bolsonaro, l'effondrement économique du pays est lié aux restrictions préconisées par les gouverneurs pour lutter contre la pandémie de coronavirus, qui a déjà tué près de 198.000 personnes au Brésil. Et il a gagné en popularité grâce à l'aide d'urgence accordée pendant neuf mois à 68 millions de Brésiliens, soit près d'un tiers de la population.

Mais ce mois-ci, ces aides ont cessé, sous la pression des mar-

chés inquiets du niveau élevé du déficit et de la dette du pays, qui pourrait le placer "au bord d'un gouffre social", selon Marcelo Neri, directeur du centre de politique sociale de la Fondation Getulio Vargas (FGV).

Pendant ce temps, le nombre de cas et de décès continue d'augmenter. Au cours des dernières 24 heures, le géant sud-américain a recensé 1.171 décès et près de 60.000 nouvelles contaminations, des chiffres qui devraient augmenter dans les prochaines semaines en raison des rassemblements massifs qui ont eu lieu pendant les fêtes de Noël et du Nouvel An, selon les spécialistes.

Une équipe de l'OMS attendue en Chine, mais n'a toujours pas tous les visas



Pékin a indiqué mercredi que les négociations se poursuivaient avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS), alors qu'une équipe qui devait enquêter sur l'origine de la pandémie ne dispose toujours pas de tous les visas nécessaires. "Aujourd'hui, nous avons appris que les responsables chinois n'ont pas encore finalisé les autorisations nécessaires à l'arrivée de l'équipe en Chine", a déclaré mardi aux journalistes à Genève le patron de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus. "Je suis très déçu de cette nouvelle, étant donné que deux membres avaient déjà commencé leur voyage et d'autres n'ont pas pu voyager à la dernière minute", a-t-il ajouté.

A ses côtés, le responsable des situations d'urgence sanitaire à l'OMS, Michael Ryan, a dit espérer qu'il s'agisse "simplement d'un problème logistique et bureaucratique que nous pouvons résoudre rapidement". Il a expliqué que l'un

des deux experts avait dû rebrousser chemin tandis que l'autre attendait dans un pays tiers.

"La pandémie dans le monde est encore très grave, et la Chine fait tout son possible pour la prévenir et la maîtriser", a affirmé mercredi devant la presse une porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Hua Chunying. Il ne s'agit "pas seulement d'une question de visa", a assuré Mme Hua. La porte-parole a précisé que la Chine et l'OMS poursuivaient les discussions à propos de "la date précise et les modalités de la visite du groupe d'experts".

La visite de dix experts de l'OMS est ultra-sensible pour le régime chinois, soucieux d'écarter toute responsabilité dans l'épidémie qui a fait plus de 1,8 million de morts dans le monde.

S'il est parvenu à pratiquement éradiquer la maladie sur son sol, Pékin n'a pas pu empêcher que le président américain Donald Trump l'accuse d'avoir répandu "le virus chi-

nois" sur la planète -- voire de l'avoir laissé s'échapper d'un laboratoire de virologie de Wuhan, la ville du centre du pays où le virus est apparu.

Signe de nervosité, le pouvoir communiste a fait condamner la semaine dernière à quatre ans de prison une journaliste citoyenne, Zhang Zhan, qui avait couvert la mise en quarantaine de Wuhan.

Les autorités ne manquent pas une occasion d'émettre des doutes sur l'origine chinoise du virus, alors qu'elles avaient dans un premier temps incriminé un marché de Wuhan où étaient vendus des animaux vivants.

Epidémie oblige, les experts devront se soumettre à une quarantaine de deux semaines à leur arrivée. Il leur restera trois à quatre semaines pour enquêter. Ils pourraient ainsi se rendre à Wuhan vers le 20 janvier, un an tout juste après la mise en quarantaine de cette métropole de 11 millions d'habitants.

Le 20 janvier est également

la date à laquelle Donald Trump doit quitter la Maison Blanche et certains observateurs supposent que Pékin a pu vouloir attendre son départ avant le début effectif de l'enquête, pour ne pas donner l'impression de céder aux exigences du président républicain.

Le délai imposé par la Chine pour accepter une enquête indépendante signifie que les premières traces de l'infection vont être compliquées à retrouver pour les chercheurs. "Je ne suis pas optimiste. Ils vont arriver après la bataille", s'alarme l'infectiologue Gregory Gray, de l'Université Duke aux États-Unis. "Ce sera incroyablement difficile de trouver l'origine du virus", abonde Iлона Kickbusch, de l'Institut de hautes études internationales et du développement à Genève.

Pour l'organisation, accusée par l'administration Trump de tendances pro-chinoises, il ne fait pas de doute que ses experts pourront enquêter librement, même si Pékin n'a

toujours pas confirmé que Wuhan était bien au programme de la visite. "L'équipe ira à Wuhan, c'est l'objectif de la mission", a déclaré mi-décembre Michael Ryan. "Nous travaillerons avec nos collègues chinois, ils ne seront pas (...) supervisés par des fonctionnaires chinois", a-t-il assuré.

La mission est composée de dix scientifiques (Danemark, Royaume-Uni, Pays-Bas, Australie, Russie, Vietnam, Allemagne, États-Unis, Qatar et Japon) reconnus dans leurs différents domaines de compétence. "L'objectif n'est pas de désigner un pays ou une autorité coupables", a déclaré à l'AFP l'un des membres de l'équipe, Fabian Leendertz, de l'Institut Robert Koch en Allemagne. "Il est de comprendre ce qui s'est passé pour éviter que ça se reproduise".

Si l'enquête devait être entravée par les autorités, "cela aurait un impact négatif sur la réputation politique et scientifique de la Chine", avertit le professeur Gray.

Aux Etats-Unis, pas de poursuites contre le policier qui a tiré sur Jacob Blake



Les policiers impliqués dans les tirs ayant grièvement blessé l'Afro-Américain Jacob Blake ne seront pas poursuivis, a annoncé mardi le procureur chargé de cette affaire, qui avait ravivé la colère antiraciste aux Etats-Unis à la fin de l'été.

"Sur la base des faits et de la loi, nous avons décidé qu'aucun chef d'inculpation ne serait retenu" contre les trois agents impliqués dans le drame, a déclaré le procureur local, Michael Graveley lors d'une conférence de presse.

Anticipant cette annonce, le conseil municipal de Kenosha a décrété l'état d'urgence dans cette ville de 100.000 habitants de la région des Grands Lacs. Cinq cents membres de la Garde nationale sont prêts à être déployés si des violences devaient éclater.

"C'est une claque", a commenté devant la presse Justin Blake, un oncle de la victime. "Ce qui se passe perpétue un racisme

systémique" aux Etats-Unis, a-t-il ajouté.

Pour l'avocat de la famille B'Ivory Lamarr, "cela montre qu'en 2021, il y a toujours trois systèmes de justice: un pour les Noirs, un pour les policiers et un pour les autres Américains".

Le 23 août, Jacob Blake, 29 ans, avait reçu plusieurs balles dans le dos sous les yeux de ses trois fils, alors qu'il tentait de prendre place dans une voiture. Grièvement blessé, il a perdu l'usage de ses jambes.

La scène, filmée par un témoin, avait rapidement été mise en ligne sur internet.

L'affaire avait provoqué trois nuits d'émeutes à Kenosha et culminé le 25 août quand un jeune homme de 17 ans lié à des milices d'autodéfense avait tiré au fusil semi-automatique sur trois manifestants, faisant deux morts.

Son arrestation le lendemain avait ramené un calme précaire dans cette ville du Wisconsin.

Ce jeune homme, Kyle Rit-

tenhouse, a plus tard été remis en liberté contre le versement d'une caution de deux millions de dollars. Mardi, il a plaidé non coupable.

Le dossier avait entraîné une forte mobilisation dans le monde du sport, avec le report de plusieurs rencontres de la NBA notamment. "Apprendre ce qui s'est passé aujourd'hui a été un coup dur à encaisser au coeur et aux tripes", a déclaré la superstar du basket LeBron James, un coup dur "pour chaque personne noire (...), mais aussi dans la communauté blanche, pour (les gens) qui voient des moments comme celui-ci se produire".

"Nous devons continuer à rester forts, à croire en l'autre, à continuer de pousser pour un grand changement, pour le plus grand bien de tous", a-t-il ajouté. Après la décision du procureur, il avait relayé une citation de Martin Luther King - "Une loi injuste n'est pas du tout une loi" -, ajoutant "PAS DU TOUT!!!!".

A deux mois de l'élection

présidentielle, le drame avait été fortement politisé, avec les visites sur place de Donald Trump et Joe Biden. Le républicain avait axé son discours sur le rétablissement de "la loi et de l'ordre", le démocrate avait dénoncé le "racisme sous-jacent" rongeur, selon lui, les Etats-Unis.

Le pays a connu un mouvement historique de protestation contre le racisme et les violences policières depuis la mort de George Floyd, un Afro-Américain asphyxié par un policier blanc le 25 mai à Minneapolis.

Le procureur Michael Graveley a toutefois estimé que son rôle n'était pas d'entrer dans cette discussion mais de vérifier si les agents avaient fait un usage légitime de la force. Selon lui, l'auteur des tirs, Rusten Sheskey, a bien agi en état de légitime défense.

Jacob Blake était visé par un mandat d'arrêt pour des violences conjugales, quand son ex a contacté les policiers, a-t-il dit. Lors que les agents ont voulu l'in-

terpeller, "il a résisté avec un couteau", a expliqué M. Graveley.

Selon lui, un agent a tiré quand le jeune homme a effectué un mouvement de rotation "rapide" vers lui, ce qu'il a perçu comme "une menace". Mais ses arguments n'ont pas convaincu les défenseurs de Jacob Blake. "Ils essaient de justifier l'injustifiable", a dénoncé l'avocat de la famille B'Ivory Lamarr, "c'est une immense déception".

Pour la puissante association de défense des droits civiques ACLU, "ce n'est pas une surprise" et cela confirme que "le système pénal fonctionne au détriment des personnes noires".

Le gouvernement américain a rappelé de son côté qu'une enquête de la police fédérale (FBI) pour déterminer si les droits civiques de Jacob Blake avaient été violés, était toujours en cours. En fonction des conclusions de cette investigation, de nouveaux chefs d'inculpation pourraient être requis contre les policiers impliqués.

Aziza Ghoulam, présidente de l'Association marocaine des aspirants à la maternité et à la paternité

Nous aspirons à inscrire toutes les prestations médicales sur la liste des médicaments remboursables

Entretien

Le ministère de la Santé a récemment inscrit plusieurs médicaments, indiqués dans la prise en charge de l'infertilité, sur la liste des médicaments remboursables dans le cadre de l'AMO. Pour jeter la lumière sur l'importance de cette initiative, la MAP a interrogé la présidente de l'Association marocaine des aspirants à la maternité et à la paternité (AMAMP), Aziza Ghoulam.



Quels sont les médicaments, indiqués dans la prise en charge de l'infertilité, qui figurent sur la liste des médicaments remboursables ?

Nous avons favorablement accueilli la nouvelle. L'information a été publiée dans le bulletin officiel (24 décembre 2020/N6946). La publication officielle de cette décision est un pas qualitatif dans le domaine de la prise en charge médicale des soins dédiés à l'aide à la procréation.

La page 8516 contient la liste d'hormones et médicaments inscrits dans les traitements dédiés à l'aide à la procréation. C'est l'aboutissement du processus de plaider pour faire bénéficier les couples infertiles du remboursement médical.

La nouvelle coïncide également avec la fin de l'an 2020 qui était une année difficile à cause de la propagation du coronavirus, mais qui s'est terminée sur une note positive. L'histoire retiendra les noms de tous ceux qui ont contribué, de près ou de loin, à la concrétisation des rêves de plusieurs familles qui veulent avoir un bébé.

Quelles sont les grandes étapes qui ont précédé ce grand acquis ?

La couverture médicale a toujours été notre première revendication depuis la création de l'AMAMP.

Cette revendication a été adressée aux autorités compétentes, tels le ministère de tutelle et l'Agence nationale de l'assurance maladie (ANAM) pour permettre aux couples de bénéficier du remboursement des médicaments indiqués dans la prise en charge de l'infertilité sur la liste des médicaments remboursables, vu que le traitement dans ce genre de cas atteint les 30.000 DH et peut facilement frôler les 45.000 DH mensuellement.

Aujourd'hui, nous sommes satisfaits puisque nous pouvons être remboursés et remercions, par la même occasion, tous ceux qui nous ont épaulés dans ce combat, jusqu'à la réalisation de ce résultat, premier pas vers une couverture médicale totale et globale.

La publication de la liste de ces médicaments semble ne pas être la dernière étape de votre plaidoyer.

Absolument, le chemin à parcourir est encore long, car nous aspirons à inscrire toutes les prestations médicales sur la liste des médicaments remboursables, notamment les interventions chirurgicales, les analyses et les actes radiologiques.

Nous aspirons également au remboursement des compléments alimentaires, ainsi que l'ensemble des médicaments indiqués dans ces cas.

Comment se présente l'avenir

pour le traitement des maladies de l'infertilité au Maroc ?

Nous appelons les autorités compétentes à accélérer la procédure pour la mise en place de textes organisationnels pour la loi relative à l'assistance médicale à la procréation et la publication d'un plan de traitement au profit des couples dans le cadre de la santé procréative, sans omettre de mettre à disposition des centres dédiés à cette cause dans toutes les villes

du Royaume.

Votre message aux couples aspirant à la maternité et à la paternité ? J'invite les couples aspirant à la maternité et à la paternité à ne pas baisser les bras, à être solidaires et ne pas céder aux pressions de la société. Nous sommes sur la bonne voie et avons besoin de la conjugaison des efforts de tous pour que les générations futures puissent bénéficier de conditions optimales.

165 médicaments remboursables au titre de l'AMO

Ainsi que nous l'avons annoncé précédemment, le ministre de la Santé a publié un arrêté ministériel portant intégration de 165 nouveaux médicaments dans le guide des médicaments remboursables, et ce à partir de sa parution au bulletin officiel.

Dans un communiqué conjoint, le ministère et l'ANAM indiquent que 70 médicaments de cette liste additive rentrent dans la prise en charge des affections de longue durée aux différents stades de leur évolution.

La même source cite le cancer dont le coût de traitement constitue un frein d'accès aux assurés, l'HHTA, le diabète, le rhumatisme psoriasique, l'hépatite B et C et la dépression; mais aussi des classes thérapeutiques concernant la fertilité qui, pendant des années, est restée une aspiration et une exigence astreignante, ce qui profiterait à de grands groupes d'assurés.

Par ailleurs, d'autres produits alternatifs pour la prise en charge de certaines pathologies fréquentes comme les anti-thrombotiques, les antibiotiques, les anti-diabétiques et les anti-glaucomeux, et le traitement de la broncho-pneumopathie chronique obstructive font partie de cette liste additive, permettant ainsi une prise en charge optimale des patients souffrant de ces pathologies.

Consciente de l'importance primordiale de la remboursabilité des médicaments pour faciliter l'accès au traitement au profit des assurés dans le cadre de l'AMO, l'ANAM, depuis 2006 jusqu'à la publication de l'arrêté ministériel susmentionné, a inclus 4.668 médicaments remboursables dont 3.015 génériques.

Les OPCVM s'accaparent 35% du volume transactionnel des actions au troisième trimestre 2020

Les OPCVM s'accaparent 35% du volume transactionnel des actions sur le marché central durant le troisième trimestre de 2020, selon l'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC).

Cette catégorie devance significativement celle des personnes morales étrangères qui concentre 23% des parts, fait savoir l'AMMC dans sa revue du Marché des capitaux, ajoutant qu'à parts égales les personnes physiques et morales marocaines ont drainé 19%.

En termes d'évolution, les personnes physiques marocaines ont vu leur poids s'accroître de 10 points, passant de 9% au T3-2019 à 19% au T3-2020, souligne la même source.

La part des personnes morales étrangères a progressé, quant à elle, de 5 points (de 18% à 23%), tandis que les OPCVM ont reculé de 10 points de pourcentage en glissement annuel, passant de 45% au T3-2019 à 35% au T3-2020, rapporte la MAP.

Par ailleurs, l'AMMC indique qu'au cours du troisième trimestre 2020, les investisseurs se sont davantage positionnés à la vente. Les souscriptions en OPCVM se sont établies à 229,5 milliards de dirhams (MMDH) et les rachats se sont élevés à 233,7 (MMDH), soit une décollecte nette de 4,12 MMDH.

En termes de position nette, les OPCVM obligataires ont affiché les décollectes les plus importantes avec des rachats dépassant les souscriptions de 4 milliards pour les OPCVM de type "OMILT" et de 2,9 MMDH pour les OPCVM de type "OCT". A l'inverse, les OPCVM "monétaire" ont enregistré une collecte nette de l'ordre de 2,3 MMDH.

Sur un autre volet, la revue fait ressortir que la capitalisation des valeurs conservées par Maroclear à fin juin 2020 s'est élevée à 1.842 MMDH, contre 1.804 MMDH en glissement annuel, soit une hausse de 2,11%.

Cette évolution est due à l'appréciation de 7% de l'encours des bons du Trésor, passant de 558,2 MMDH à fin juin 2019 à 597,2 MMDH à fin juin 2020 et à l'augmentation de 6,5% de l'encours des OPCVM qui a atteint 469,2 MMDH à fin juin 2020.

Les ventes des secteurs aéronautique et textile à la peine



Le déficit commercial du Maroc s'est allégé de 26,2% (49.166MDH) au terme des onze premiers mois de l'année 2020, a annoncé l'Office des changes dans son bulletin sur les indicateurs des échanges extérieurs de novembre 2020.

Il faut dire que les importations et les exportations de marchandises ont enregistré en glissement annuel des baisses respectives de 15,9% et de 8,4%; alors qu'en glissement trimestriel, les exportations ont enregistré une hausse de 29,3% supérieure à celle des importations (+6,7%), a relevé l'Office des changes soulignant une amélioration du taux de couverture qui s'est établi à 63,3%.

Selon l'Office dont les missions consistent en la réglementation et le contrôle des opérations de change et la publication des statistiques des échanges extérieurs, la baisse des importations de biens résulte de la baisse des importations de la quasi-totalité des groupes de produits.

Il s'agit, en l'occurrence, des produits énergétiques (-24.920MDH), des produits finis de consommation (-19.993MDH), des biens d'équipement (-19.023MDH), des demi-produits (-11.223MDH) et des produits bruts (-2.750MDH).

Soulignons en revanche que les achats des produits alimentaires ont connu une augmentation de 7.149MDH au terme des onze premiers mois de l'année écoulée.

En parallèle, la facture énergétique s'est établie à 44.813MDH en glissement annuel contre 69.733MDH à fin novembre 2019, soit -24.920MDH. Elle a ainsi accusé un recul de 35,7% résultant principalement de la baisse des ap-

provisionnements en gas-oils et fuel-oils (-14.724MDH).

Pour les économistes de l'Office, cette évolution s'explique par l'effet prix en baisse de 33,6% (3.748 DH/T à fin novembre 2020 contre 5.645 DH/T un an auparavant). En revanche, les quantités importées ne baissent que de 12% : 5.514mT à fin novembre 2020 contre 6.269mT à fin novembre 2019.

Selon les indicateurs des échanges extérieurs, les importations de produits alimentaires se sont pour leur part élevées à 50.907MDH à fin novembre 2020 contre 43.758MDH une année auparavant, suite à la hausse des achats de blé et ceux de l'orge qui ont atteint respectivement 3.600MDH et 1.582MDH au terme de la même période.

En ce qui concerne les exportations, qui ont enregistré une baisse de 8,4% équivalant à un recul de 22.032MDH pour s'établir à 239.224MDH contre

261.256MDH un an auparavant, l'Office a attribué cette variation à la diminution des ventes observée dans plusieurs secteurs.

Des données publiées par cet établissement public, il ressort en effet que les ventes ont baissé dans les secteurs de l'automobile (66.292MDH contre 74.346MDH, soit -10,8%); du textile et cuir (28.259MDH contre 34.473MDH, soit -18%); de l'aéronautique (11.047MDH contre 15.800MDH, soit -30,1%); des autres extractions minières (2.886MDH contre 3.687MDH, soit -21,7%); de l'électronique et électricité (9.216MDH contre 9.323MDH, soit -1,1%) ainsi que d'autres industries (19.155MDH contre 21.978MDH, soit -12,8%).

Dans son bulletin sur les indicateurs des échanges extérieurs de novembre 2020, l'Office des changes a cependant noté que le recul est atténué par la hausse des ventes dans deux secteurs importants. A savoir : l'agriculture et agro-alimentaire (56.840MDH contre 56.277MDH, soit +1%) et les phosphates et dérivés (45.529MDH contre 45.372MDH, soit +0,3%).

Il est à souligner que le recul des exportations du secteur automobile dont la part dans le total des exportations s'est élevée à 27,7% contre 28,5% un an auparavant fait suite principalement à la baisse des ventes du câblage (-20,5%), de la construction (-15,4%) et de l'intérieur véhicules et sièges (-9%).

«Concernant les exportations du secteur textile et cuir à fin novembre 2020, celles-ci ont été affectées principalement par le recul des ventes des vêtements confectionnés (-4.571MDH) et celles des articles de bonneterie (-1.515MDH)»,

a indiqué l'Office des changes ajoutant que celles du secteur de l'aéronautique ont affiché une baisse de 4.753MDH.

Quant aux exportations du secteur agriculture et agro-alimentaire, il ressort des données recueillies à fin novembre qu'elles ont enregistré une légère hausse de 1% provenant essentiellement de la hausse des ventes de l'agriculture, sylviculture, chasse de 3,8% et celles de l'industrie alimentaire de 0,9%.

Ainsi, la part de ce secteur dans le total des exportations a gagné 2,3 points passant de 21,5% à fin novembre 2019 à 23,8% à fin novembre 2020, a constaté l'Office des changes. Pour ce qui est de la balance des échanges de services, il apparaît qu'elle a affiché un excédent en baisse de 35,7% au titre des onze premiers mois de l'année 2020, soit +53.541MDH contre +83.209MDH.

Selon les précisions de l'Office, les exportations ont reculé de 32,5% pour atteindre 115.476MDH à fin novembre 2020 contre 171.154MDH à fin novembre 2019; alors que les importations de services ont baissé de 29,6%.

A noter que les recettes voyages ont atteint 30.814MDH à fin novembre 2020 contre 72.923MDH une année auparavant, soit une régression de 57,7%. Tandis que les dépenses voyages ont reculé de 50,4% en glissement annuel. Elles se sont en effet élevées à 9.558MDH au terme des onze premiers mois de 2020 contre 19.257MDH à fin novembre 2019.

Ainsi, a conclu l'Office, l'excédent de la balance voyages s'est inscrit en baisse de 60,4%.

Alain Bouithy



Allègement du déficit commercial de 26,2% à fin novembre 2020

Plus de 3.800 T de poulpes débarqués à Dakhla durant la campagne d'été

Plus de 3.886 tonnes (T) de poulpes, d'une valeur globale de plus de 189,51 millions de dirhams (MDH), ont été débarquées au niveau des villages de pêche artisanale dans la région de Dakhla-Oued Eddahab, durant la campagne d'été de pêche de ces céphalopodes.

Selon les chiffres fournis par la délégation des pêches maritimes à Dakhla, ces débarquements enregistrés au niveau des quatre villages de pêche de Lassarga, Labourda, Ntirifet et Imoutlane, correspondent à 99,63% du quota global (3.900 T), fixé pour le segment de la pêche artisanale pour cette campagne.

S'agissant de la répartition de ce quota par site, la même source fait savoir que plus de 1.469 T de poulpes, soit une valeur de plus de 78,22

MDH, ont été débarqués au village de pêcheurs Lassarga, plus de 942 T à Labourda (42,57 MDH), plus de 1.112 T à Ntirifet (51,42 MDH) et plus de 360 T à Imoutlane (17,29 MDH).

Le prix moyen du kg de poulpe aux halles de poissons dans les quatre villages de pêche a été d'environ 48,77 DH, précise la même source, ajoutant que quelque 3.084 barques de pêche artisanale opèrent au niveau des quatre villages de pêcheurs, dont 1.169 à Lassarga, 746 à Labourda, 883 à Ntirifet et 285 barques à Imoutlane. Le quota global de poulpe pour cette saison d'été est fixé à 15.000 tonnes, réparti sur les trois segments de pêche, à savoir 9.450 tonnes pour le segment hauturier, 1.650 pour le segment côtier et 3.900 pour le segment artisanal à Dakhla.

Equilibre apparent sur les segments du marché monétaire en fin d'année

La dernière semaine de l'année 2020 a été caractérisée par un équilibre général sur l'ensemble des segments du marché monétaire, indique Attijari Global Research (AGR).

En effet, Bank Al-Maghrib maintient l'harmonie du système bancaire à travers ses injections de liquidité, souligne AGR dans son dernier "Hebdo Taux", notant que les opérations principales se sont ainsi établies à 89,2 milliards de dirhams (MMDH), en baisse de seulement 250 millions de dirhams (MDH) par rapport à la semaine précédente.

Dans le détail, la banque centrale relève de 650 MDH ses avances à 7 jours à 44,7 MMDH et baisse le montant de ses prêts garantis de 900 MDH à 24,3 MMDH, satisfai-

sant ainsi la totalité de la demande bancaire, fait savoir AGR.

A cet effet, les taux interbancaires demeurent en ligne avec le taux directeur à 1,50%, indiquent les analystes de la filiale d'Attijariwafa Bank, dédiée à la recherche, relevant que parallèlement, les opérations de pension livrée au jour le jour ont atteint leur plus haut annuel de 13,5 MMDH en lien avec les opérations de fin d'année.

Pour sa part, le Trésor réduit l'encours de ses placements qui passent de 34,9 MMDH à 20 MMDH en une semaine. Plus particulièrement, les opérations avec prise en pension ont été réduites de moitié pour atteindre 16,3 MMDH contre 32,5 MMDH une semaine auparavant.

L'ONEE mobilise plus de 7 MMDH d'investissements en 2020

Le volume des investissements de l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE) au titre de l'année 2020 devrait atteindre 7,1 milliards de dirhams (MMDH), dont 3,5 MMDH dans le secteur de l'électricité et 3,6 MMDH pour l'eau potable et l'assainissement liquide, a indiqué, récemment à Rabat, le chef du gouvernement, Saad Dine El Otmani.

L'Office a consolidé sa position en tant que l'un des importants investisseurs au niveau national et a réussi à maintenir le même volume des investissements que durant ces dernières années, malgré une conjoncture économique difficile consécutive à la pandémie de Covid-19, a relevé M. El Otmani qui présidait la 4ème session du Conseil d'administration de l'ONEE, rapporte la MAP.

En ouverture des travaux de

cette réunion, consacrée à la présentation du bilan des réalisations de l'ONEE et son plan d'action pour la prochaine période, M. El Otmani a rappelé qu'en 2019, l'Office a pu mobiliser des investissements de l'ordre de 8,3 MMDH (4,1 MMDH pour le secteur de l'électricité et 4,3 MMDH pour le secteur de l'eau potable et de l'assainissement liquide), indique un communiqué du Département du chef du gouvernement.

Ces investissements ont permis d'assurer un approvisionnement normal et régulier des villes en électricité et en eau potable, ainsi que les services d'assainissement liquide au profit de 146 centres et d'améliorer le taux de couverture du monde rural qui a atteint 99,78% pour ce qui est de l'électricité et 97,8% concernant l'eau potable, a-t-il ajouté.

Le chef du gouvernement a également rappelé la contribution de l'ONEE à la mise en œuvre des stratégies adoptées par le Maroc pour promouvoir le développement économique et social et qui sont régulièrement suivies par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, notamment le Programme national pour l'approvisionnement en eau potable et l'eau d'irrigation 2020-2027 et la Stratégie des énergies renouvelables.

A cet égard, M. El Otmani a appelé à redoubler d'efforts en synergie avec les différents partenaires pour l'exécution des Hautes instructions Royales issues de la séance de travail présidée par SM le Roi et dédiée au déploiement de la Stratégie des énergies renouvelables, au cours de laquelle le Souverain avait "attiré l'attention sur



la nécessité de faire aboutir ce chantier stratégique dans les délais impartis et suivant les meilleures conditions, en agissant avec toute la rigueur requise".

Cependant, le chef du gouvernement a noté que ces réalisations ne doivent pas occulter les difficultés auxquelles fait face l'ONEE et qui pourraient impacter son rendement, appelant tous les partenaires de l'établissement à le soutenir davantage pour lui permettre de relever les défis et assurer la continuité et la qualité de ses services.

Il a aussi insisté sur la nécessité pour l'Office de s'impliquer dans le chantier de numérisation que connaît l'administration publique

à travers l'élaboration d'un plan de transformation digitale dans le but d'optimiser et d'améliorer les prestations offertes.

De son côté, le directeur général de l'ONEE a présenté un exposé sur le bilan de l'activité de l'Office au titre de l'année 2019 en matière de production de l'électricité et de l'eau potable, de l'assainissement liquide et des activités commerciales.

L'exposé a également évoqué les principales réalisations de l'Office dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action au titre de l'année en cours, notamment aux niveaux de la production de l'énergie renouvelable, de l'optimisation du réseau électrique et d'alimenta-

tion en eau potable.

A l'ordre du jour du Conseil figurait également un rapport du contrôleur de l'Etat et un autre du comité d'audit de l'ONEE.

Au terme des travaux de cette réunion, le Conseil a approuvé le budget et le plan d'action 2021 de l'Office et nombre d'autres décisions et recommandations relatives à sa gestion.

Ont pris part à cette réunion notamment le ministre de l'Equipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau et son homologue de l'Energie, des Mines et du Développement durable, ainsi que des représentants des départements membres du Conseil d'administration.



L'Office a consolidé sa position parmi les investisseurs les plus importants au niveau national

Baisse de la demande intérieure de 6,6% au troisième trimestre 2020

La demande intérieure s'est contractée de 6,6% au troisième trimestre 2020, au lieu d'une hausse de 2,2% au cours de la même période de l'année précédente, avec une contribution négative à la croissance de -7,1 points, selon le Haut-commissariat au plan (HCP).

Les dépenses de consommation finale des ménages ont ainsi connu un fort repli de leur taux d'évolution passant d'un accroissement de 1% au troisième trimestre 2019 à un recul de 10,5% au même trimestre de cette

année, précise le HCP dans une note d'information sur la situation économique nationale au T3-2020.

De son côté, la formation brute de capital fixe (FBCF) a affiché une forte diminution à -9,8%, alors que la consommation finale des administrations publiques a augmenté de 6,4%, avec une contribution à la croissance de 1,2 point, fait savoir la même source.

Au niveau des échanges extérieurs de biens et services en volume, aussi bien les

exportations que les importations ont enregistré de fortes baisses durant le troisième trimestre de 2020, relève le HCP. Les exportations de biens et services ont affiché un recul de 13,7% au T3-2020, avec une contribution négative à la croissance de -5,4 points et les importations ont connu une baisse de 11,3%, avec une contribution positive de 5,4 points, rapporte la MAP.

Avec la baisse du PIB aux prix courants de 6,9% et la hausse de 41,7% du taux d'accroissement des revenus nets reçus du reste

du monde, le revenu national brut disponible a accusé un repli de 4,8%. Ladite note fait également ressortir que l'épargne nationale s'est située à 26,9% du PIB et ce, compte tenu de la baisse de -5,8% de la consommation finale nationale en valeur, alors que l'investissement brut (formation brute de capital fixe et variation des stocks) a représenté 27% du PIB. Et de conclure que le besoin de financement de l'économie nationale s'est ainsi allégé à 0,1% du PIB.



Le CCM primé au Festival international indien Diorama Film Bazaar

Le Centre cinématographique marocain (CCM) a remporté, lundi, le Grand prix du festival international indien Diorama film Bazaar dans la catégorie de la présentation des meilleurs lieux de tournage.

Les deuxième et troisième place de cette 2ème édition, organisée en mode virtuel, sont revenues respectivement à la Commission du film espagnol (Espagne) et Gujarat Tourism (Inde).

A cette occasion, le directeur du CCM, M. Sarim Fassi Fihri, a mis en exergue les atouts de la destination Maroc, en tant que lieu de tournage mondial ainsi que les grandes opportunités offertes par le Royaume en

termes de production des grandes œuvres cinématographiques.

Outre les infrastructures de qualité et les paysages de tournage diversifiés dont dispose le Maroc, M. Fassi Fihri a également mis en avant l'expertise avérée des cinéastes marocains ainsi que les facilités de tournage et de production offertes dans le domaine du 7ème art.

Dans la catégorie du meilleur long-métrage international, le Grand prix a été attribué à "Mystic Shrine Maiden" réalisé par le Japonais Takeshi Sone, alors que le prix du meilleur film documentaire est revenu à "Tickets, Please" réalisé par la Française, Astrid Serafini.

S'agissant du Prix du meilleur

court-métrage, il a été décerné à "Today You, Tomorrow Me" de l'Américain, Christopher Neal, alors que le long-métrage bengali-indien "Parcel", réalisé par l'Indien Indrasis Acharya s'est adjugé le prix du public.

Outre la projection d'un nombre record de 200 films représentant une soixantaine de pays, cette édition a été marquée par l'organisation de 131 tables rondes et sessions interactives impliquant des acteurs et des réalisateurs indiens et étrangers, ainsi que la participation d'une pléiade d'invités-lauréats des Oscars et des Bafta.

"Grâce à ce festival, nous aspirons à connecter les professionnels de l'industrie cinématographique, les acteurs, les vendeurs de contenus et

les agences de tourisme du monde entier", a déclaré à la presse le directeur du festival, Kunal Srivastava. Il s'agit également de présenter les concepts novateurs dans le domaine du cinéma, avec l'organisation de plusieurs sessions portant sur les méthodes de création des vidéo clips et la production et la composition de musique des films, a-t-il dit.

Cette édition, organisée du 18 décembre au 1 janvier, a été marquée par la participation de sociétés de distribution de films, de sociétés de production cinématographique, de commissions cinématographiques et des offices du tourisme représentant une vingtaine de pays.

Afri'Cask, un nouveau concept musical de playlist africaine



Afri'Cask est un nouveau concept musical de playlist africaine lancé par l'entreprise d'ingénierie culturelle ANYA, organisatrice du festival Visa For Music, pour la rentrée 2021.

S'inscrivant dans la volonté de promouvoir la richesse musicale du continent africain, ce programme de playlist hebdomadaire vise à faire découvrir des nouvelles tendances musicales du continent africain, ce programme des organisateurs dans un communiqué.

C'est ainsi que l'Afri'Cask, va à la découverte du paysage musical tanzanien, "dans le casque de Youssouf Mahmoud", un professionnel de la musique et directeur du festival de référence de l'île de Zanzibar, partenaire de Visa for Music, Sauti Za Bausara.

Selon les organisateurs, chaque semaine, "une carte blanche sera donnée à un acteur culturel africain pour nous faire

découvrir l'actualité musicale de son pays, dans son casque !". Une immersion auditive à la découverte de styles musicaux africains notamment l'Afropop nigérienne, du Coupé décalé ivoirien, de la rumba congolaise, du Rap et du Rai nord-africain, du Morna capverdienne.

L'année 2021 sera l'occasion de voyager à travers le continent africain et de connaître les acteurs culturels majeurs, les festivals et actions culturelles d'Afrique, tout en ayant une nouvelle playlist tendance à découvrir par semaine, selon le communiqué.

ANYA invite les mélomanes à se laisser porter par "des musiques hautes en couleur" en se rendant chaque lundi sur le site web,

«<https://www.anya.africa/post/afri-cask-les-meilleurs-sons-de-l-afrique-dans-vos-oreilles>», conclut la source.

Hospitalisé, Dr. Dre rassure ses fans



Le rappeur américain et producteur de légende Dr. Dre a annoncé mardi qu'il se portait "bien" après avoir été hospitalisé à Los Angeles pour une suspicion d'anévrisme cérébral. "Je vais très bien et je reçois d'excellents soins de mon équipe médicale", a déclaré le magnat de la musique sur Instagram alors que des informations sur son état commençaient à circuler. "Je vais bientôt sortir de l'hôpital et rentrer chez moi. Merci tous les grands professionnels

de santé de Cedars. One Love!!" a publié Dr Dre.

Le rappeur de 55 ans, de son vrai nom Andre Young, est l'une des figures les plus influentes du hip-hop. Il a atteint la célébrité avec les pionniers du gangsta rap N.W.A. dans les années 1980. Dans la décennie suivante, il a fondé Death Row Records, puis Beats Electronics, sa société de casques audio, rachetée par Apple pour des millions de dollars.

Dre a travaillé avec les plus grands

artistes de rap comme Eminem, dont il fut le mentor, Snoop Dogg ou Combs, et a lancé le gangsta rap et le G-Funk de la côte ouest.

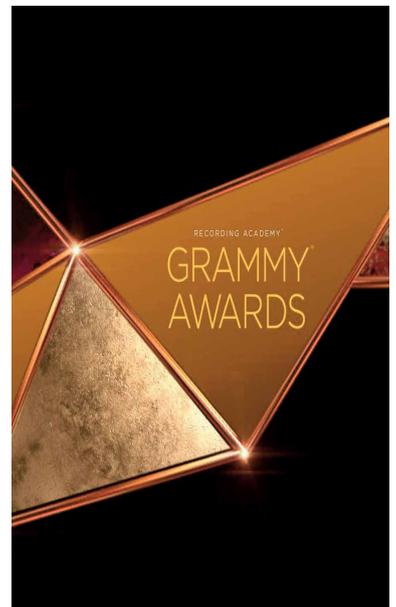
L'annonce de l'hospitalisation du rappeur avait déclenché une vague d'inquiétude sur les réseaux sociaux, notamment de la part de ses amis comme Ice Cube, qui a tweeté: "Envoyez votre amour et vos prières à l'ami Dr. Dre". «Remets-toi Dr Dre, nous avons besoin de toi», a écrit Snoop Dogg sur Instagram.

Bouillon de culture

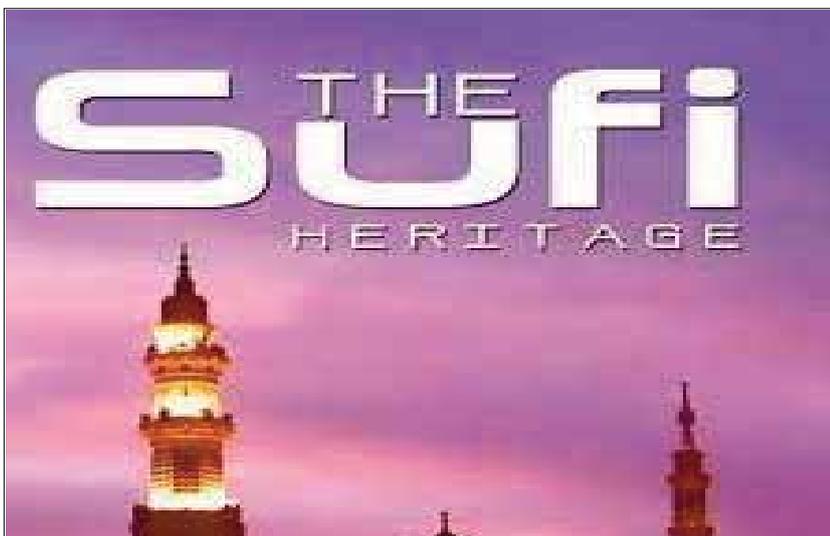
Grammys

L'association des professionnels de la musique (Recording Academy) a décidé le report, pour cause de pandémie, de la cérémonie des Grammy Awards, les récompenses de l'industrie américaine du disque, initialement prévue le 31 janvier à Los Angeles. La Recording Academy n'a pas publié de communiqué ou de déclaration publique mais actualisé le calendrier sur son site officiel, fixant la nouvelle date au 21 mars. Sollicitée par l'AFP, l'organisation n'a pas donné suite immédiatement.

Les organisateurs avaient déjà prévu une cérémonie en format pandémie, sans public, avec seulement les présentateurs et les artistes invités à se produire durant la retransmission, sur la chaîne nationale CBS, au Staples Center de Los Angeles. Retenue à neuf reprises, la chanteuse Beyoncé était arrivée en tête des nominations, annoncées fin novembre, portant son total à 79.



La plateforme "Sufi Heritage" reprend ses enseignements



L'association du festival de Fès de la culture soufie a annoncé que sa plateforme digitale "Sufi Heritage" a repris ses activités au titre de l'année 2021.

Grâce à cet outil, qui vise à promouvoir le patrimoine universel que constitue la culture soufie à la fois au Maroc et dans le monde, l'édition 2020 du festival de Fès de la culture soufie a pu être maintenue, indique un communiqué de l'association.

Cette édition, qui a dû composer avec les contraintes imposées par la pandémie de Covid19, a été placée autour de "l'art de la transmission". "Lorsque les nouvelles technologies des communications sont considérées comme des moyens et non comme des fins en soi, elles peuvent jouer un rôle important dans la transmission des

valeurs de la sagesse, d'échanges et de connaissance, en l'occurrence de la culture et du patrimoine du soufisme", écrit le président du festival de la culture soufie, Faouzi Skalli, cité par le communiqué.

Sufi Heritage propose à partir de ce mois de janvier de poursuivre les échanges, dans le but de "préserver la culture soufie et de la faire vivre, à travers des enseignements de masterclass d'une façon continue".

La plateforme propose des collections de films et de documentaires historiques, des formations et masterclass sur la culture soufie, des circuits, des séances de philosophie, littérature et poésie, des chants et musique, une bibliothèque virtuelle et une base de ressources reliée à des universités et institutions.

ATLANTIC GOODS AND WORKS SARL.A.U

I) Aux termes d'une décision de l'Associé unique datée du 31/08/2020, de la société ATLANTIC GOODS AND WORKS SARL.A.U, au capital de 100.000,00 DHS dont le siège social est au 46, BOULEVARD ZERKTOUNI, 2 EME ETAGE, APPT N°6, CASABLANCA, il a décidé ce qui suit :

1°) la clôture définitive de la liquidation de la société
2°) le quitus ou liquidateur
3°) la radiation de la société du registre de commerce
II) Le dépôt légal est effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce le 05/01/2021 sous le N° 760284.

LE LIQUIDATEUR

N° 064/PA

STE « CALL SULTING »

I) Suite aux délibérations de l'A.G.O.R.E du 09.07.2020, et l'A.G.E du 11.11.2020 de la Sté « CALL SULTING » SARL, au capital de 10.000,00 DHS, ayant son siège social à Fès, Rue Douiet Lot Walili.

* Le renouvellement du mandat de la gérante Mme. AMRANI FOUZIA, pour une durée illimitée.

* Transfert du siège social de Fès, Rue Douiet Lot Walili, pour le Fixer à Fès, 1ère Etage Lot n° 1 Lotissement Walili Rue Douiet Recce Imane V.N.

II) Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Fès, le 05.01.2021 sous les n° de dépôt 04/2021 et 03/2021 et le RC n° 41 493.

LA GERANTE

N° 065/PA

MOUCHRIF NEGOCE

SARLAU

CONSTITUTION

I-A.U terme d'un acte sous-seing privé en date du 03/12/2020 à Casablanca, il a été établi les statuts de la société SARLAU dont les caractéristiques sont les suivants :-Objet :-Marchand de produits d'alimentation générale- Et plus généralement, toutes opérations commerciales, mobilières, immobilières, financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social, et ce, tant par l'intervention directe, que par la création ou la prise de participation dans d'autres sociétés, existantes ou à créer, ayant un objet similaire ou connexe. Dénomination : « MOUCHRIF NEGOCE SARLAU ».

-Siège: Résidence Prima Office N°105 Appt 16 Etage 3 Angle Mostafa Maani Et 11 Janvier, Casablanca

-Durée : 99 ans.-Capital : 100.000,00 DHS souscrits en numéraire et divisé en 1000 parts de 100,00 DHS réparties comme suite : - Mme. MOUCHRIF AZIZA: 1000 Parts. -Gérance : La société gère et administre par : -Mme. MOUCHRIF AZIZA. Pour une durée illimitée. - Année sociale : 1er janvier au 31 décembre.

II- Le dépôt légal a été effectué au tribunal du commerce de Casablanca. Inscriptio : la société est inscrite au RC à Casablanca sous le n° 484835 en date du 31/12/2020. Pour extrait et mention gérance

N° 066/PA

ATTIQ CASH ET SERVICES SARL AU CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée à associé unique aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : ATTIQ CASH ET SERVICES SARL AU

Objet :

- Intermédiaire financière et transfert d'argent ;
- Prestataires de services ;
- Durée : 99 ans

Siège social : N°261 ROUTE SIDI OUASSAL QU INDUSTRIEL SAFI

Le capital social est fixé à la somme de 10.000,00 dirhams, il est divisé en 1.000 parts de 10,00 dhs chacune attribués comme suit : M. ATTIQ EL MEHDI: 1.000 Parts

La gérance et signature : M. ATTIQ EL MEHDI
Année sociale : du 01 janvier au 31 décembre de chaque année.

Le N° du registre du commerce : 11119 du 24/12/2020

N° 067/PA

STE IMILCHIL

DE TRAVAUX DIVERS ET FOURNITURES SARL

TEL : 05-37-71-49-47

RC n° 2025

Augmentation de capital Au terme du Procès Verbal de la Décision Extraordinaire des Associés en date du 30/09/2020, ils ont été décidé ce qui suit :

- Augmentation de capital d'une somme de :

- douze millions cinq cent Mille de dirhams (12.500.000,00), par compensation des comptes courants d'associé .

- douze millions de dirhams (12.000.000,00) par incorporation du report à nouveau .

pour porter le capital de dix millions cinq cent mille dirhams (10 500.000,00 dhs) à Trente Cinq Millions (35 000.000,00 dhs) dans la société imilchil de travaux divers et fournitures SARL.

- Modification corrélative de l'article 6 et 7 des statuts.
- Mise à jour des statuts.

Le dépôt légal a été effectué au Registre de Commerce d'Er-Rachidia le 30/12/2020 sous le n°1309.

N° 068/PA

« INAS VOYAGE »

SIEGE SOCIAL : 10, BD LA LIBERTÉ, 3ème ETAGE, APPT N° 6 CASABLANCA

La Cession de parts sociales - Au terme d'un Procès-verbal de l'AGE de la société * INAS VOYAGE * S.A.R.L A.U du 17/11/2020 enregistré Le 30/11/2020, les associés ont décidé ce qui suit :

* La Cession de (500 Parts) dans la société par :

* Le Cédant : Mr MOUH-TARIM ABDERRAZAK (500 Parts)

* Le Cessionnaire: Mr BENAZZOUZ ADIL (500Parts)

* La Démission de Mr MOUH-TARIM ABDERRAZAK de ses fonctions de Co-Gérant dans la Société " INAS VOYAGE " S.A.R.L * La Nomination de Mr BENAZZOUZ ADIL en tant que Gérant Unique de la Société "INAS VOYAGE " S.A.R.L A.U

* La transformation de la forme juridique de la société d'une S.A.R.L en S.A.R.L A.U

* La Modification des articles 1, 6, 7 et 17 des statuts

* La Mise à Jour des Statuts (Approbation des statuts suite aux différentes modifications)

Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca Le 31/12/2020 Sous N° 760109 dont R.C N° 369.187/Casablanca. POUR EXTRAIT ET MENTION

LA GERANCE

N° 069/PA

FIDUCIAIRE CAPITAL ORIENT S.A.R.L

RUE IBN ROCHD RESIDENCE

EL BARAKKA 3ème étage Appt N 7 OUIDA TEL. 0536689121

EMAIL : FIDUCAPORIENT @HOTMAIL.FR

Constitution Société FRANCISCO GONZALEZ ARAGON SARL/AU

Aux termes d'un acte S.S.P en date du : 08/09/2020 il a été établi les statuts d'une société à SARL/ AU dont les caractéristiques sont les suivantes :

OBJET :

- ENTREPRENEUR DE TRANSPORT DE MARCHANDISES NATIONAL ET INTERNATONAL POUR LE COMPTE D'AUTRUI

- COMMISSIONNAIRE DE TRANSPORT.

- NEGOCIANT

RAISON SOCIAL : FRANCISCO GONZALEZ ARAGON

SIEGE SOCIAL: OUIDA, RUE EL HASSAN BNOU ALI EX RUE KELLERMANE N°28

DUREE : 99ans. SOCIAL:100.000,00 dirhams

apport en numéraire divisé sur 1000 parts sociales de 100,00 dirhams chacune

- Pour Mr. ZERYOUH SAMIR : 1000 Parts

GERANCE : la société est gérée par Mr. ZERYOUH SAMIR pour une durée illimitée.

LE BENEFICE : cinq pour cent 5% à la réserve légale et le reste est attribué aux parts sociales

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce d'Oujda le 28/12/2020 SOUS N°3144

POUR EXTRAIT ET MENTION FIDUCIAIRE CAPITAL ORIENT S.A.R.L

N° 070/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE

DE L'INTERIEUR PROVINCE

DE KHENIFRA SECRETARIAT GENERAL SM/DBM

AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE

N° 01/2021/CAFDR

Le 01 Février 2021 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale pour : Etude

architecturale et suivi des travaux de construction d'un internat au centre El

Borj- Province de Khénifra. Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au service des marchés de la Province de Khénifra, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'état ww. marchespubliques.gov.ma

Le budget prévisionnel maximum, hors taxe, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : Cinq millions deux cent cinquante trois mille huit cent soixante sept dirhams (5 253 867,00 dhs) hors taxe

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents et la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101, 102, 148, 149 et 150 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics, et l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 Septembre 2014).

Il est prévu une visite des lieux le 18 Janvier 2021. Départ à partir du siège de la province de Khénifra à 10 heures du matin

Les architectes peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Province de Khénifra ;

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité

- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au service des marchés de la Province de Khénifra, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'état ww. marchespubliques.gov.ma

Le budget prévisionnel maximum, hors taxe, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : Trois cent trente trois mille trois cent trente quatre dirhams (333 334,00 dhs) hors taxe

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents et la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101, 102, 148, 149 et 150 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics, et l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 Septembre 2014).

Il est prévu une visite des lieux le 20 Janvier 2021. Départ à partir du siège de la province de Khénifra à 10 heures du matin

Les architectes peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Province de Khénifra ;

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité

- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au service des marchés de la Province de Khénifra, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'état ww. marchespubliques.gov.ma

Le budget prévisionnel maximum, hors taxe, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : Un million trois cent cinquante quatre mille quatre cent vingt huit dirhams (1 354 428,00 dhs) hors taxe

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents et la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101, 102, 148, 149 et 150 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics, et l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 Septembre 2014).

Il est prévu une visite des lieux le 20 Janvier 2021. Départ à partir du siège de la province de Khénifra à 10 heures du matin

Les architectes peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Province de Khénifra ;

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité

- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au service des marchés de la Province de Khénifra, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'état ww. marchespubliques.gov.ma

Le budget prévisionnel maximum, hors taxe, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : Sept cent cinquante mille dirhams (750 000,00 dhs) hors taxe

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents et la dématé-

rialisation des procédures de passation des marchés publics doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101, 102, 148, 149 et 150 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics, et l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 Septembre 2014).

Il est prévu une visite des lieux le 19 Janvier 2021. Départ à partir du siège de la province de Khénifra à 10 heures du matin

Les architectes peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Province de Khénifra ;

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité

- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au service des marchés de la Province de Khénifra, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'état ww. marchespubliques.gov.ma

Le budget prévisionnel maximum, hors taxe, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : Trois cent trente trois mille trois cent trente quatre dirhams (333 334,00 dhs) hors taxe

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents et la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101, 102, 148, 149 et 150 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics, et l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 Septembre 2014).

Il est prévu une visite des lieux le 20 Janvier 2021. Départ à partir du siège de la province de Khénifra à 10 heures du matin

Les architectes peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Province de Khénifra ;

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité

- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au service des marchés de la Province de Khénifra, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'état ww. marchespubliques.gov.ma

Le budget prévisionnel maximum, hors taxe, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : Trois cent trente trois mille trois cent trente quatre dirhams (333 334,00 dhs) hors taxe

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents et la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101, 102, 148, 149 et 150 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics, et l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 Septembre 2014).

Il est prévu une visite des lieux le 20 Janvier 2021. Départ à partir du siège de la province de Khénifra à 10 heures du matin

Les architectes peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Province de Khénifra ;

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité

- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au service des marchés de la Province de Khénifra, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'état ww. marchespubliques.gov.ma

Le budget prévisionnel maximum, hors taxe, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : Trois cent trente trois mille trois cent trente quatre dirhams (333 334,00 dhs) hors taxe

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents et la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101, 102, 148, 149 et 150 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics, et l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 Septembre 2014).

Il est prévu une visite des lieux le 20 Janvier 2021. Départ à partir du siège de la province de Khénifra à 10 heures du matin

Les architectes peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Province de Khénifra ;

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité

- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au service des marchés de la Province de Khénifra, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'état ww. marchespubliques.gov.ma

Le budget prévisionnel maximum, hors taxe, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : Trois cent trente trois mille trois cent trente quatre dirhams (333 334,00 dhs) hors taxe

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents et la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101, 102, 148, 149 et 150 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics, et l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 Septembre 2014).

Il est prévu une visite des lieux le 19 Janvier 2021. Départ à partir du siège de la province de Khénifra à 10 heures du matin

Les architectes peuvent :

pissé leurs plis au bureau d'ordre de la Province de Khénifra ;

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité

- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au service des marchés de la Province de Khénifra, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'état ww. marchespubliques.gov.ma

Le budget prévisionnel maximum, hors taxe, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : Trois cent trente trois mille trois cent trente quatre dirhams (333 334,00 dhs) hors taxe

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents et la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101, 102, 148, 149 et 150 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics, et l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 Septembre 2014).

Il est prévu une visite des lieux le 20 Janvier 2021. Départ à partir du siège de la province de Khénifra à 10 heures du matin

Les architectes peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Province de Khénifra ;

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité

- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au service des marchés de la Province de Khénifra, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'état ww. marchespubliques.gov.ma

Le budget prévisionnel maximum, hors taxe, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : Trois cent trente trois mille trois cent trente quatre dirhams (333 334,00 dhs) hors taxe

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents et la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101, 102, 148, 149 et 150 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics, et l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 Septembre 2014).

Il est prévu une visite des lieux le 20 Janvier 2021. Départ à partir du siège de la province de Khénifra à 10 heures du matin

Les architectes peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Province de Khénifra ;

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité

- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au service des marchés de la Province de Khénifra, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'état ww. marchespubliques.gov.ma

Le budget prévisionnel maximum, hors taxe, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : Trois cent trente trois mille trois cent trente quatre dirhams (333 334,00 dhs) hors taxe

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents et la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101, 102, 148, 149 et 150 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics, et l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 Septembre 2014).

Il est prévu une visite des lieux le 20 Janvier 2021. Départ à partir du siège de la province de Khénifra à 10 heures du matin

Les architectes peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Province de Khénifra ;

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité

- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au service des marchés de la Province de Khénifra, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'état ww. marchespubliques.gov.ma

Le budget prévisionnel maximum, hors taxe, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : Trois cent trente trois mille trois cent trente quatre dirhams (333 334,00 dhs) hors taxe

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE SIDI KACEM
S.G/DBM

Programme prévisionnel (Budget Général)

Maître d'ouvrage délégué: Le Gouverneur de la Province de Sidi kacem

Année budgétaire: 2021

Le programme prévisionnel des marchés que le maître d'ouvrage délégué, le Gouverneur de la Province de Sidi Kacem, envisage de lancer pour l'année budgétaire 2021 est le suivant:

Fournitures

| Type de fournitures | Objet des fournitures | Quantitatif | Lieu de livraison | Mode de passation | Période prévue pour le lancement | Coordonnées du service concerné | Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise, la coopérative et l'auto entrepreneur |
|-----------------------|--------------------------------------------------------------|-------------------|-------------------|-----------------------|----------------------------------|---------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|
| Fournitures de bureau | Achat de fournitures de bureau, papeterie et imprimés | Selon les besoins | Parc provincial | Appel d'offres ouvert | 1 ^{er} Trimestre | D.B.M TEL: 0537593314 | |
| Fournitures de bureau | Achat de fournitures pour matériel technique et informatique | Selon les besoins | Parc provincial | Appel d'offres ouvert | 1 ^{er} Trimestre | D.B.M TEL: 0537593314 | |
| Carburant | Achat de carburant et lubrifiants | Selon les besoins | Parc provincial | Appel d'offres ouvert | 1 ^{er} Trimestre | D.B.M TEL: 0537593314 | |

N.B: Les dates fixées ci-dessus peuvent être modifiées suivant la préparation des dossiers des marchés.

N° 047/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE SIDI KACEM
S.G/DBM

Programme prévisionnel du CAS « fonds pour le développement rural et des zones de montagne »

Maître d'ouvrage délégué: Le Gouverneur de la Province de Sidi kacem

Année budgétaire: 2021

Le programme prévisionnel des marchés que le maître d'ouvrage délégué, le Gouverneur de la Province de Sidi Kacem, envisage de lancer pour l'année budgétaire 2021 est le suivant:

Travaux

| Objet des travaux | Nature de travaux | Lieu d'exécution | Mode de passation | Période prévue pour le lancement | Coordonnées du service concerné | Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise, la coopérative et l'auto entrepreneur |
|-------------------|--------------------------------|-----------------------------|-----------------------|----------------------------------|---------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|
| Construction | Construction du collège | commune Bni Oual | Appel d'offres ouvert | 2 ^{ème} Trimestre | D.B.M TEL: 0537593314 | |
| Construction | Construction Dar Taliba | commune Selfate | Appel d'offres ouvert | 2 ^{ème} Trimestre | D.B.M TEL: 0537593314 | |
| Construction | Construction Dar Taliba | commune Sidi Ahmed Benaissa | Appel d'offres ouvert | 2 ^{ème} Trimestre | D.B.M TEL: 0537593314 | |
| Construction | Construction du collège | commune My Abdelkader | Appel d'offres ouvert | 2 ^{ème} Trimestre | D.B.M TEL: 0537593314 | |
| Construction | Reconstruction du centre santé | Commune Nourate | Appel d'offres ouvert | 2 ^{ème} Trimestre | D.B.M TEL: 0537593314 | |
| Construction | Reconstruction du centre santé | Commune Dar Laaslouji | Appel d'offres ouvert | 2 ^{ème} Trimestre | D.B.M TEL: 0537593314 | |

Services

| Type de Services | Objet de services | Lieu d'exécution | Mode de passation | Période prévue pour le lancement | Coordonnées du service concerné | Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise, la coopérative et l'auto entrepreneur |
|---------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|-----------------------------|----------------------------------|---------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|
| Prestation architecturale | Etude architecturale et suivi des travaux pour la construction du Dar Taliba à la commune Selfate | Commune Selfate | Consultation architecturale | 1 ^{er} Trimestre | D.B.M TEL: 0537593314 | |
| Prestation architecturale | Etude architecturale et suivi des travaux pour la construction du Dar Taliba à la commune Sidi Ahmed Benaissa | Commune Sidi Ahmed Benaissa | Consultation architecturale | 1 ^{er} Trimestre | D.B.M TEL: 0537593314 | |
| Prestation architecturale | Etude architecturale et suivi des travaux pour la construction du collège à la commune Moulay Abdelkader | Commune Moulay Abdelkader | Consultation architecturale | 1 ^{er} Trimestre | D.B.M TEL: 0537593314 | |
| Prestation architecturale | Etude architecturale et suivi des travaux pour la construction du centre santé à la commune Dar Laaslouji | Commune Dar Laaslouji | Consultation architecturale | 1 ^{er} Trimestre | D.B.M TEL: 0537593314 | |

N.B: Les dates fixées ci-dessus peuvent être modifiées suivant la préparation des dossiers des marchés.

N° 048/PA

COGEFIM
Société à responsabilité limitée à associé unique « en cours de liquidation » au capital social de : 100.000,00 dirhams
Siège social : Casablanca – 30, Bd Moulay Youssef
Registre de Commerce de Casablanca 129 991
Identifiant Fiscal 1051988
Dissolution anticipée
Au terme de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 septembre 2020 de la SOCIÉTÉ COGEFIM S.A.R.L.», Société à Responsabilité Limitée au Capital social de 100.000 dirhams, dont le siège social est sis à Casablanca, 30, Boulevard Moulay Youssef, l'Associé Unique a décidé ce qui suit :
- La dissolution anticipée de la société à compter du 30 septembre 2020 ;
- la fin du mandat du Gérant de la société et le quitus entier et définitif des gestionnaires ;
- La nomination d'un liquidateur, Madame Soufia BENNIS, résidant à 14 Rue Ibnou Hilal, 1er étage, Appt 6, Quartier Racine - Casablanca ;
- la fixation de l'adresse du siège de liquidation à 30,

Boulevard Moulay Youssef-Casablanca
Le dépôt légal et la déclaration modificative ont été effectués au tribunal de commerce de Casablanca le 5 novembre 2020 sous le numéro 2404.
N° 050/PA
COMPTOIR FIDUCIAIRE MAROC
RESIDENCE KOUTOUBIA n° 4 B
BD BAGHDAD AIN CHOCK CASABLANCA
SOCIÉTÉ XYZ INTEGRAL S.A.R.L. à associé unique
AU CAPITAL DE 100.000 DHS
SIEGE SOCIAL : RUE REGRAGA RES. LA CORNICHE APPT N° 01 RDC IMM. 02 QUARTIER BORGOGNE Casablanca.
R. C : 485041
Aux termes d'un acte s.s.p en date du 25/12/2020 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une SARL à associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :
DENOMINATION : SOCIÉTÉ XYZ INTEGRAL
SIEGE SOCIAL : RUE REGRAGA RES. LA CORNICHE APPT N° 01 RDC

IMM. 02 QUARTIER BORGOGNE CASABLANCA.
FORME JURIDIQUE : SARL A.U
OBJET : ENTREPRENEUR DE TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS
CAPITAL : 100.000,00 Dhs.
Répartie comme suit : M.KAMAL HASNAOUI : 100.000,00 DHS
GERANCE : M.KAMAL HASNAOUI en tant que gérant unique.
DUREE : 99 ans
DEPOT LEGAL : Au tribunal de commerce de Casablanca sous le n° 760311.
Pour extrait et mention La gérance
N° 051/PA
« SOUAD IMPORT-EXPORT » SARL
AU CAPITAL SOCIAL DE 10 000,00 dhs
RESIDENCE BASMA 2 IMM.27 APPT N°6 AIN SEBAA, Casablanca
DISSOLUTION ANTICIPÉE
Le Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 19/11/2020 de la société « SOUAD IMPORT-EXPORT » SARL, au capital social de

10 000,00 dirhams, sise à Casablanca, RESIDENCE BASMA 2 IMM.27 APPT N°6 AIN SEBAA a décidé ce qui suit :
- Dissolution anticipée de la société.
- Constatation de l'ouverture de la liquidation et désignation d'une liquidatrice : Mme OUALIFI SAIDA, titulaire de la CIN N°B102340
- Fixation du siège de liquidation à Casablanca, RESIDENCE BASMA 2 IMM.27 APPT N°6 AIN SEBAA.
Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 10/12/2020 sous le numéro 757116.
N° 052/PA
« TRANSPORT INTERNATIONAL LES AMICALES » SARL
AU CAPITAL SOCIAL DE 100 000,00 dhs
12 RUE SABRI BOUJEMAA ETG 1 N°6, CASABLANCA
DISSOLUTION ANTICIPÉE
Le Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 17/09/2020 de la société «

TRANSPORT INTERNATIONAL LES AMICALES SARL » au capital social de 100 000,00 dirhams, sise à Casablanca, 51 Rue de la participation Roches Noires a décidé ce qui suit :
- Dissolution anticipée de la société.
- Constatation de l'ouverture de la liquidation et désignation des liquidateurs : Monsieur EL GOURARI ABDELKRIM CIN N°BK159512 et Monsieur BAHIR AMINE CIN N°BE725165.
- Fixation du siège de liquidation à Casablanca, 12 RUE SABRI BOUJEMAA ETG 1 N°6
Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 07/10/2020 sous le numéro 748833.
N° 053/PA
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
Suite à l'arrêté Gubernatorial N°01/2021 du 05 Janvier 2021, émanant de la Province de Fahs Anjra, il est annoncé au public qu'une enquête publique sera ouverte en date du 14 Janvier 2021, pendant 15 jours,

à la Commune Taghramt, Caïdat Taghramt, Cercle Anjra, Province de Fahs Anjra, Région de Tanger Tétouan Al Hoceïma.
Cette enquête concerne l'étude d'impact sur l'environnement d'un projet d'extension d'exploitation d'une carrière de granulats calcaires. Ledit projet est réalisé par la Société « AVENIR BETON SARL », dont le siège est sis à 66, Rue Tansif, N°4, Agdal – Rabat, Tel. : 0537 734 542 / Fax. 0537 282 356.
Les documents légaux de l'ouverture de l'enquête publique sont déposés et consultables à la Commune Taghramt, Caïdat Taghramt, Cercle Anjra, Province de Fahs Anjra, Région de Tanger Tétouan Al Hoceïma.
Cet avis d'enquête publique est fait selon les prescriptions du décret 2-04-564 du 5 Qaada 1429 (4 Novembre 2008) fixant les modalités d'organisation et de déroulement des enquêtes publiques relatives aux projets d'impact environnemental (publiés au B.O. N° 5684 du 20 Novembre 2008).
N° 054/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SIDI KACEM
S.G/DBM

Programme prévisionnel (CAS-INDH)

Maitre d'ouvrage délégué: Le Gouverneur de la Province de Sidi kacem
Année budgétaire: 2021

Le programme prévisionnel des marchés que le maître d'ouvrage délégué, le Gouverneur de la Province de Sidi Kacem, envisage de lancer pour l'année budgétaire 2021 est le suivant:

Travaux

| Objet des travaux | Nature de travaux | Lieu d'exécution | Mode de passation | Période prévue pour le lancement | Coordonnées du service concerné | Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise, la coopérative et l'auto entrepreneur |
|-------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|-----------------------|----------------------------------|---------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|
| AEP | Renforcement et alimentation en eau potable de 95 dours relevant des communes: Nourate-Bab Tiouka-Tekna-Selfate-Zaggota | Communes concernées | Appel d'offres ouvert | 2ème Trimestre | D.B.M TEL: 0537593314 | |
| construction | Travaux de construction de 24 unités préscolaires à la Province de Sidi Kacem | Communes concernées | Appel d'offres ouvert | 2ème Trimestre | D.B.M TEL: 0537593314 | |
| construction | Travaux de construction de 15 unités préscolaires en modulaire à la Province de Sidi Kacem | Communes concernées | Appel d'offres ouvert | 2ème Trimestre | D.B.M TEL: 0537593314 | |
| construction | Travaux de construction de Dar Al OUMOUMA | Commune Dar Gueddari | Appel d'offres ouvert | 2ème Trimestre | D.B.M TEL: 0537593314 | |

Fournitures

| Type de fournitures | Objet des fournitures | Quantitatif | Lieu de livraison | Mode de passation | Période prévue pour le lancement | Coordonnées du service concerné | Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise, la coopérative et l'auto entrepreneur |
|-----------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|----------------------------------------------------------------|-----------------------|----------------------------------|---------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|
| Fournitures scolaires | Achat des kits scolaires : Had Kourt et Jort El Melha (Collégial et Primaire) dans le cadre de l'Initiative Royale « Un Million de cartables » | Selon les besoins | Etablissements scolaires concernés | Appel d'offres ouvert | 2 ^{ème} Trimestre | D.B.M TEL: 0537593314 | |
| Fournitures scolaires | Achat des kits scolaires : Mechraa Belksiri et Dar El Gueddari (Primaire) dans le cadre de l'Initiative Royale « Un Million de cartables » | Selon les besoins | Etablissements scolaires concernés | Appel d'offres ouvert | 2 ^{ème} Trimestre | D.B.M TEL: 0537593314 | |
| Fournitures scolaires | Achat des kits scolaires : Sidi Kacem (Primaire et collégial), Mechraa Belksiri (collégial) et Nourate (Primaire) dans le cadre de l'Initiative Royale « Un Million de cartables » | Selon les besoins | Etablissements scolaires concernés | Appel d'offres ouvert | 2 ^{ème} Trimestre | D.B.M TEL: 0537593314 | |
| Equipement | Equipement Dar Talib et Dar Taliba | Selon les besoins | Communes: Zirara-Zaggota-Ain Dfaït-Sidi Ahmed Benaïssa-Selfate | Appel d'offres | 2 ^{ème} Trimestre | D.B.M TEL: 0537593314 | |

Services

| Type de Services | Objet de services | Lieu d'exécution | Mode de passation | Période prévue pour le lancement | Coordonnées du service concerné | Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise, la coopérative et l'auto entrepreneur |
|---------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|-----------------------------|----------------------------------|---------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|
| Prestation architecturale | Etude architecturale et suivi des travaux pour la construction du Dar Al Oumouma à la commune Dar Gueddari | Commune Dar Gueddari | Consultation architecturale | 1 ^{er} Trimestre | D.B.M TEL: 0537593314 | |

N.B: Les dates fixées ci-dessus peuvent être modifiées suivant la préparation des dossiers des marchés.

N° 049/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
عمالة إقليم تارودانت
دائرة الأوقاف
قيادة مشرع العين
مصلحة الشؤون الإدارية والقانونية
مكتب الموارد البشرية

إعلان

عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2021

لقائدة بعض هيئات موظفي جماعة مشرع العين

بناء على قرار رئيس جماعة مشرع العين عدد 01 بتاريخ 2021/01/04 القاضي بتنظيم امتحانات الكفاءة المهنية بمقر الجماعة برسم 2021 ابتداء من الساعة التاسعة والنصف صباحا لغاية موظفي الجماعة المنتمين إلى ميزانيتها والمستوفين الشروط النظامية وتحدد عدد المناصب المتباري في شأنها في عدد الموظفين المستوفين الشروط النظامية كما هو مبين في الجدول أسفله :

| الإطار الأصلي | إطار الترقية | شروط اجتياز الامتحان | عدد المناصب المتباري بشأنها | تاريخ إجراء لامتحان | أخر أجل لوضع طلبات الترشيح |
|----------------------------|----------------------------|--------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|----------------------------|
| مساعد تقني درجة الثالثة | مساعد تقني درجة الثانية | 6 سنوات من الخدمة الفعلية في الإطار الأصلي | يحدد عدد المناصب المتباري بشأنها في حدود 13% من عدد الموظفين المستوفين الشروط النظامية بالإطار | 2021/02/06 | 2021/02/03 |
| مساعد اداري الدرجة الثالثة | مساعد اداري الدرجة الثانية | 6 سنوات من الخدمة الفعلية في الإطار الأصلي | يحدد عدد المناصب المتباري بشأنها في حدود 13% من عدد الموظفين المستوفين الشروط النظامية بالإطار | 2021/02/06 | 2021/02/03 |

و على الراغبين في المشاركة في هذه الامتحانات أن يقدموا شخصيا طلبات ترشيحهم لدى مكتب الموارد البشرية كما هو مبين أعلاه.

N° 055/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
REGION SOUSS MASSA
PROVINCE DE TAROUJANNT
COMMUNE D'AIT IAZZA

Avis d'Appel d'offres ouvert
sur offre de prix N° :01/2021

Le **Mercredi 03 Février 2021**, il sera procédé, en séance publique dans le bureau du président du conseil communal de la commune d'Ait Iazza à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouverts sur offres de prix suivants :

| N° d'appel d'offre | Objet des appels d'offres | Caution Provisoire (en Dhs) | L'Estimation du cout des prestations (en Dhs) | Date | Heure |
|--------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|-------|
| 01/2021 | Travaux d'assainissement liquide (eaux usées) du quartier Mharza à la commune territoriale d'Ait Iazza (1 ^{ère} tranche). | 40.000,00dhs (Quarante Mille Dirhams.) | 1.991.691,79dhs (Un Million Neuf Cent Quatre Vingt Onze Mille Six Cent Quatre Vingt Onze Dirhams et Soixante Dix Neuf Centimes) | 03/02/2021 | 10h |

Les dossiers d'appel d'offre peuvent être retirés au bureau des marchés de la Commune d'Ait Iazza ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma. Les dossiers d'appel d'offres peuvent être envoyés par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du décret n° 2.12-349 du 8 jourmada 1^{er} 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics. Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du décret n° 2.12-349 précité.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune d'Ait Iazza.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre l'offre au maître d'ouvrage par voie électronique au portail des Marchés publics.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 5 du règlement de consultation.
- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.
- Les entreprises installées au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification :

| Secteur | Classe | Qualifications |
|---------|--------|----------------|
| C | 4 | C3 |

N° 058/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale et de la formation professionnelle
De l'enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Marrakech -SAFI
Direction provinciale de Marrakech

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DES PRIX - N°:03/INV/2021
(Séance publique)

Le 02/02/2021 à 11H, il sera procédé dans lasalle des réunions de la direction provinciale de Marrakech relevant de l'AREF M-S, avenue JnaneHarti, guéliz Marrakech, à l'ouverture des plis ayant pour objet: **Le contrôle technique suivi des travaux de construction de vingt-cinq (25) salles de classe aux établissements scolaires de l'enseignement primaire relevant de la direction provinciale de Marrakech, dans le cadre de remplacement du préfabriqué en deux lots séparés:**

- Lot N°01: construction de(13) treize salles de classe aux établissements scolaires de l'enseignement primaire à Marrakech.
- Lot N°02: construction de(12) douze salles de classe aux établissements scolaires de l'enseignement primaire à Marrakech.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des appels d'offres relevant du service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état «www.marchespublics.gov.ma».

Le cautionnement provisoire et estimation sont fixés comme suit :

| LOT N° | Montant du cautionnement provisoire dhs TTC | | Montant de l'Estimation des études dhs TTC | |
|--------|---------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------------------|--------------------------------------|
| | En chiffres | En lettres | En chiffres | En lettres |
| 01 | 1300,00 | mille trois cent dirhams | 31 200,00 | Trente et un mille deux cent dirhams |
| 02 | 1200,00 | Mille deux cent dirhams | 28 800,00 | Vingt-huit mille huit cent dirhams |

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des appels d'offres relevant du service des constructions et équipements et patrimoines de la direction provinciale de Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état «www.marchespublics.gov.ma».

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des candidats doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret N°2-12-349 du 08 JourmadaAloula 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des appels d'offres au service des constructions et équipements et patrimoines de la direction provinciale de Marrakech.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumettre électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état «www.marchespublics.gov.ma».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 056/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale et de la formation professionnelle
De l'enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Marrakech -SAFI
Direction provinciale de Marrakech

AVIS DES APPELS D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DES PRIX N°02/INV/2021
(Séance publique)

Le 02/02/2021 à 10 h, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Marrakech relevant de l'AREF M-S, avenue JnaneHarti, guéliz Marrakech, à l'ouverture des plis ayant pour objet de l'appel d'offre: **L'exécution des études géotechniques des sols de fondation et le contrôle de la qualité des matériaux des travaux de construction de vingt-cinq (25) salles de classe aux établissements scolaires de l'enseignement primaire relevant de la direction provinciale de Marrakech, dans le cadre de remplacement du préfabriqué, en deux lots séparés:**

- Lot N°01: construction de(13) treize salles de classe aux établissements scolaires de l'enseignement primaire à Marrakech.
- Lot N°02: construction de(12) douze salles de classe aux établissements scolaires de l'enseignement primaire à Marrakech.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des appels d'offres relevant du service des constructions et équipements et patrimoines de la direction provinciale de Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état «www.marchespublics.gov.ma».

Le cautionnement provisoire et estimation sont fixés comme suit :

| LOT N° | Montant du cautionnement provisoire dhs TTC | | Montant de l'Estimation des études dhs TTC | |
|--------|---------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------------------|--------------------------------------|
| | En chiffres | En lettres | En chiffres | En lettres |
| 01 | 1300,00 | mille trois cent dirhams | 31 200,00 | Trente et un mille deux cent dirhams |
| 02 | 1200,00 | Mille deux cent dirhams | 28 800,00 | Vingt-huit mille huit cent dirhams |

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des candidats doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret N°2-12-349 du 08 JourmadaAloula 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des appels d'offres au service des constructions et équipements et patrimoines de la direction provinciale de Marrakech.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumettre électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état «www.marchespublics.gov.ma».
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation. Toute fois le dossier technique doit comprendre :
 - Une copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément; délivré par le ministère de l'équipement, du transport et de logistique dans le domaine Suivant :

| Activité: | QUALIFICATION: |
|-----------|----------------|
| CQ | CQ.1 |
| EG | EG.1 |

N° 057/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE CHICHAOUA
CERCLE DE MEJJAT
CAIDAT MZOUA-
ZAOUIA NAHLIA
COMMUNE MZOUA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 02/2021

Le 29/01/2021 à 11 heures, il sera procédé dans le bureau de Monsieur le Président de la commune De MZOUA à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres de prix pour :

- Construction d'un château d'eau et approfondissement et équipement d'un puits au douar AIT HSSAINE et Réalisation d'un réseau de distribution d'eau au douar IFENSA et Construction d'une seguia « OUGOUG » au douar TOURITE AIT LILHAR à la Commune MZOUA.

- Le dossier d'appel d'offres peuvent être retirés au service technique de la commune de Mzouda.

- Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme : 25 000,00 dhs (Vingt Cinq Mille dirhams).

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 416 850,00 dhs (Quatre Cent Seize Mille Huit Cent Cinquante Dirhams.)

- Le contenu ainsi que la présentation doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20/3/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit par voie électronique a partir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre au siège de la commune De Mzouda.
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture Des plis.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 061/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE OUARZAZATE
SG/DBM/SM

AVIS DE LA
CONSULTATION
ARCHITECTURALE

N°09/INDH/CA/2020-P2

Le 03 Février 2021 à 10H00, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province de Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à la consultation architecturale pour LES ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'INTEGRATION DES PERSONNES A BESOINS SPECIFIQUES A LA COMMUNE TERRITORIALE DE TAZNAKHTE-PROVINCE DE OUARZAZATE.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchéspublics.gov.ma>

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de deux Million Cinq Cent Mille Dirhams (2.500.000,00 dh).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101, et 102 du décret n° 2-12-349 du 8

jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis a avenue Mohamed VI Ouarzazate.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité
- Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis
- Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux le 21 Janvier 2021 à 11 heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du règlement de la consultation architecturale.

N° 062/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE

DE OUARZAZATE
SG/DBM/SM

AVIS DE LA
CONSULTATION
ARCHITECTURALE

N°10/INDH/CA/2020-P4

Le 03 FEVRIER 2021 à 10H30, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province de Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à la consultation architecturale pour LES ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX UNITES PRESCOLAIRES A LA PROVINCE D'OUARZAZATE.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchéspublics.gov.ma>

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est d'un Million Cinq Cent Mille Dirhams (1.500.000,00 dh).

Le contenu ainsi que la pré-

sentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101, et 102 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis a avenue Mohamed VI Ouarzazate.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité
- Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis
- Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux le 21 Janvier 2021 à 11 heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du règlement de la consultation architecturale.

N° 063/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE CHICHAOUA
CERCLE DE MEJJAT
CAIDAT MZOUA-ZAOUIA NAHLIA
COMMUNE MZOUA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 01/2021

Le 29/01/2021 à 11 heures, il sera procédé dans le bureau de Monsieur le Président de la commune De MZOUA à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres de prix pour :

- Construction 5 (Cinq) Châteaux D'eau Aux Douars LAGHRIBI, TIHOUNA IMZILEN, OUARAR, BOUZOUGA et TIGENGMINE a la Commune MZOUA

- Le dossier d'appel d'offres peuvent être retirés au service technique de la commune de Mzouda.

- Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme : 25 000,00 dhs (Vingt Cinq Mille dirhams).

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 969 771,00 dhs (Neuf Cent Soixante Neuf Mille Sept Cent Soixante Onze Dirhams).

- Le contenu ainsi que la présentation doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20/3/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit par voie électronique a partir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma
- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre au siège de la commune De Mzouda.
- ✓ Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture Des plis.
- ✓ les concurrents sont invités à fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification suivant :

| N° A.O | Secteur | Qualifications exigées | Classe |
|---------|---------|------------------------|--------|
| 01/2021 | A | A6 | 5 |

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 060/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR

WILAYA DE LA REGION DE TANGER

- TETOUAN-HOUSSIMA

PROVINCE DE LARACHE

CERCLE OUED EL MAKHAZINE

CAIDAT DE RISSANA

C.T RISSANA JANOUBIA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 01 /2021

Le 03 février 2021 à midi ; il sera procédé dans le bureau de Mr. le Président de la C.T Rissana Janoubia ; à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre des prix concernant la location des boutiques commerciales communales au centre C.T Rissana Janoubia .

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré auprès du Service de Patrimoine et Contentieux de La Commune Rissana Janoubia, il peut également être téléchargé à partir du Portail Des Marchés Publics www.marchéspublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire et le prix estimatif mensuel de la location sont fixés comme indique dans le tableau ci-dessous :

| Type | N° | Site | Le prix estimatif mensuel de la location en dirhams | Le Cautionnement Provisoire en dirhams |
|----------|----|-----------------------------|-----------------------------------------------------|----------------------------------------|
| Café | 30 | Centre C.T Rissana Janoubia | a partir de 400 dh | 1200 dh |
| Boutique | 31 | Centre C.T Rissana Janoubia | a partir de 150 dh | 450 dh |
| Boutique | 32 | Centre C.T Rissana Janoubia | a partir de 150 dh | 450 dh |
| Boutique | 33 | Centre C.T Rissana Janoubia | a partir de 150 dh | 450 dh |
| Boutique | 34 | Centre C.T Rissana Janoubia | a partir de 150 dh | 450 dh |
| Boutique | 35 | Centre C.T Rissana Janoubia | a partir de 150 dh | 450 dh |
| Boutique | 36 | Centre C.T Rissana Janoubia | a partir de 150 dh | 450 dh |
| Boutique | 37 | Centre C.T Rissana Janoubia | a partir de 150 dh | 450 dh |
| Boutique | 38 | Centre C.T Rissana Janoubia | a partir de 150 dh | 450 dh |
| Boutique | 39 | Centre C.T Rissana Janoubia | a partir de 150 dh | 450 dh |
| Boutique | 40 | Centre C.T Rissana Janoubia | a partir de 150 dh | 450 dh |
| Boutique | 41 | Centre C.T Rissana Janoubia | a partir de 150 dh | 450 dh |
| Boutique | 42 | Centre C.T Rissana Janoubia | a partir de 150 dh | 450 dh |
| Boutique | 43 | Centre C.T Rissana Janoubia | a partir de 150 dh | 450 dh |
| Boutique | 44 | Centre C.T Rissana Janoubia | a partir de 150 dh | 450 dh |
| Boutique | 45 | Centre C.T Rissana Janoubia | a partir de 150 dh | 450 dh |
| Boutique | 46 | Centre C.T Rissana Janoubia | a partir de 150 dh | 450 dh |
| Boutique | 47 | Centre C.T Rissana Janoubia | a partir de 150 dh | 450 dh |
| Boutique | 48 | Centre C.T Rissana Janoubia | a partir de 150 dh | 450 dh |
| Café | 49 | Centre C.T Rissana Janoubia | a partir de 400 dh | 1200 dh |

Le contenu ; la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 ; 29 ; 31 du décret n° 2.12.349 du (20 mars 2013) relatifs aux marchés publics et au cahier de charge de la location des boutiques commerciales .

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune!
- Soit les envoyer par courrier recommande avec accuse de réception au président de la commune!
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis!
- soit les déposer par voie électronique dans le portail du marchés publics.

Le dossier de la concurrence doit être mis dans un pli cacheté sur lequel est écrit le nom et prénom du concurrent ou la raison commerciale pour les personnes morales ainsi que adresse , numéro de téléphone et numéro du boutique ou café prévu pour la location ; contenant les deux enveloppes suivantes:

1. Dossier administratif ; comprenant :

- Demande de location.
- Photocopie de la C.I.N.
- Attestation du percepteur du lieu d'imposition délivré depuis moins d'un an certifiant que le concurrent est en situation fiscale légale ou attestation d'exonération de l'impôt.
- Exemplaire du cahier de charge signé par le concurrent et légalisé.

a ajouter pour les personnes morales :

- Les pièces justifiant les pouvoirs confères a la personne agissant au nom du concurrent!
- La loi de fondation et liste des membres du conseil de l'administration ou des gestionnaires.

2. Dossier financier ; comprenant :

- Un engagement signe par le concurrent (selon model du dossier d'appel d'offre)
- Récépissé du cautionnement provisoire.

N° 059/PA

« NEYSHEM » SARL CONSTITUTION

Suivant un acte sous seing privé établi à Casablanca le : 05/03/2020, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes : Dénomination : « NEYSHEM » SARL

Objet social : La société a pour objet social :- Restaurateur à prix fixe.

Siège social : N°46, Boulevard Zethrouni, 2ème Etage, appt N°6 Casablanca

Capital social : Le capital social s'éleve à Deux Cent Mille (200.000,00) DH, divisé en Deux mille (2.000) parts sociales de Cent (100,00) Dirhams chacune, souscrites en totalité, intégralement libérées et attribuées aux associés en proportion de leurs apports en nature, à savoir :

Mr. AYOUB ABOULAHJOU IDRISSI : 1.000 Paris

Mme . FAKHITA CHRAIBI : 1.000 Paris

Soit au total : 2.000 Parts

Durée : 99 années

Année sociale : du 01 janvier au 31 décembre

Gérance : La société est gérée par : Mr AYOUB ABOULAHJOU IDRISSI

Signature : la société est engagée par la signature du gérant :

Mr . AYOUB ABOULAHJOU IDRISSI

Le dépôt légal a été effectué auprès du tribunal de commerce de Casablanca le : 29-12-2020 sous le n° 33636, la société a été immatriculée au registre de commerce sous le n° 484455.

N° 104/PA

* GROUPEMENT D'ETUDES ET DE CONSEILS *

Société à Responsabilité Limitée à associé unique

Au capital de 100 000,00 Dirhams

Siège Social : RESIDENCE SOUROUR

Angle Bd Moulay Youssef et Avenue Hassan 1er

3ème étage - Casablanca -

Suivant Procès Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 22 décembre 2020, il a été décidé ce qui suit :

- Augmentation du capital de Cent Mille (100 000,00) dirhams à Un Million Trois Cent Trente Sept Mille (1 337 000,00) dirhams par prélèvement sur le compte courant de l'associé unique de la somme de 1 237 000,00 dirhams et émission de Douze Mille Trois Cent Soixante Dix (12 370) parts sociales de Cent (100,00) dirhams chacune toutes souscrites et libérées entièrement à la souscription.

- Réduction du capital social en le ramanant d'Un Million Trois Cent Trente Sept Mille (1 337 000,00) dirhams à Dix Mille (10 000,00) dirhams et ce par absorption des pertes figurants sur le bilan et la suppression de (13 270) parts sociales de Cent (100,00) dirhams chacune.

DEPOT LEGAL : Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca, le 04 janvier 2021 sous le numéro 760165.

N° 075/PA

* WEEKLY RECETTES *

Société à Responsabilité Limitée Au capital de Sept Mille Trois Cent Dirhams

Siège Social : 144 Rue Mohamed Smiha

Résidence Mohamed Smiha, 6ème étage, N° 35 - Casablanca

Augmentation

du capital social

Nomination d'un Co-gérant

• Suivant Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 22 décembre 2020, il a été arrêté ce qui suit :

- Augmentation du capital social en le portant de Sept Mille Trois Cent (7 300,00) dirhams à Cent Cinquante Mille (150 000,00) dirhams par prélèvement sur le compte courant des associés de la somme de 142 700,00 dirhams et émission de Mille Quatre Cent Vingt-sept (1 427) parts sociales de Cent (100,00) dirhams chacune, toutes souscrites et libérées en totalité à la souscription ;

- Nomination de M. Christopher RUIZ en qualité de Co-gérant ;

- Mise à jour des statuts.

DEPOT LEGAL : Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 04 janvier 2021 sous le n° 760164.

N° 076/PA

* ETABLISSEMENTS CHERRAT *

Société à Responsabilité Limitée Au capital de 400 000,00 dirhams

Siège Social : 21 Rue Tahar Sebti - Casablanca -

Décès d'un Associé - Gérant

• Suivant procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 25 décembre 2020, il a été décidé ce qui suit :

- CONSTATATION du décès de feu CHARRAT Abdelhamid et répartition de ses parts sociales entre les héritiers ;

- Ratification de la nouvelle répartition du capital ;

- Reconduction de Mme Amina LAKLALECH en qualité de Gérante ;

- Mise à jour des statuts.

DEPOT LEGAL : Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 05 janvier 2021, sous le n° 760202.

N° 077/PA

CONSTITUTION

<< AYOUB >> SARL AU RC N° 26831

I- Au terme d'un acte sous seing privé en date du 26/11/2020 à Mohammedia, il a été établi les statuts de la société dont les caractéristiques sont les suivants :

Objet :

• MARCHAND DROGUERIE ET FOURNITURE ELECTRIQUE

QUINCALLERIE, TUYAUTERIE, PLOMBERIE ET SANITAIRES.

• L'ACHAT, LA VENTE, FABRICATION DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION.

Dénomination : << AYOUB SARL AU >>

Siège : NR 15 BLOC 18 DÈRB MARRAKECH ALIA MOHAMMEDIA

Durée : 99 ans.

Capital : 100.000,00 DHS souscrits en numéraire et divisés en 1000 parts de 100,00 Dhs chacune répartie comme suite :

- Mr AIT BENSALAH AYOUB ... 1000 parts.

Gérance : - Mr AIT BENSALAH AYOUB est désigné en qualité de gérant unique pour une durée illimitée.

Année sociale : 1er janvier au 31 décembre.

Bénéfice : 5% à la réserve légale, le solde est attribué aux parts.

II- Le dépôt légal sous le N° 01, a été effectué au tribunal de 1ère instance Mohammedia.

N° 078/PA

SOCIETE « CENTRE D'AFFAIRE 2S » SARL AU

BD MOUKHTAR SOUSSI SAADA N°151 AL ALIA MOHAMMEDIA

RC N° : 17565

- CESSATION DE PARTS SOCIALES DE : MR. SOULAIMANISAÏD, CIN N° T189570

VEND LA TOTALITE (MILLE PARTS) (1000PARTS) DE LA SOCIETE< CENTRE D'AFFAIRE 2S > SARL AU A MR. MOHAMED AL HOUD, CIN N° B354242.

- LA DEMISSION DE MR. SOULAIMANI SAÏD, CIN N° T189570 DE SES FONCTIONS DE GERANT UNIQUE.

- NOMINATION DE MR. MOHAMED AL HOUD, CIN N° B354242 EN QUALITE DE NOUVEAU GERANT UNIQUE DE LA SOCIETE.

Le dépôt légal est effectuée au tribunal de 1ère instance Mohammedia le 21/21/2020 sous le N°1727.

POUR EXTRAIT ET MENTION LE GERNT.

N° 079/PA

ANOUAR PUB

RC : 414971

EXTENSION D'OBJET SOCIAL

Aux termes du PV de la décision de l'associé unique du 22/12/2020, l'associé Unique de la société "ANOUAR PUB" SARLAU, ayant le siège social à Casablanca, 265 BD Zerkoutni étage 9 N°92, a décidé d'étendre son activité sociale :

• Achat, Vente, location, importation et exportation de tous type de matériel d'impression ;

• Achat, Vente, location, import et export de tous genre de machine de découpe ;

• Achat, Vente de tous matériel, matière et composant publicitaire ;

• Conception, agencement et aménagement des showroom, agence, bureau et magasin ;

• Fabrication et commercialisation des enseignes, plaques publicitaires, animation lumineuses, signalétique et communication visuelle ;

• PLV, et impression numérique ;

• Lettres en relief , Lettres peintes ou adhésives et Décoration sur véhicules.

Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca, le 06/01/2021 sous le N°760467.

N° 080/PA

« RIFCREATORS AGENCY » SARL

AUX TERMES DES STATUTS EGALISES LE 05/08/2020 SOUS N° 9171.9170 AU 2ème ANNEXE ADMINISTRATIVE DU NADOR CONSTITUEE LA SOCIETE DONT LES CARACTER SUIVANT :

DENOMINATION : « RIFCREATORS AGENCY » SARLAU.

OBJET SOCIAL : 1-Étude et conception des sites internet

2-Service de marketing

3-Intermédiaire commerciale sur les sites web internet.

SIÈGE SOCIAL : QUARTIER OULAD MIMOUN RUE 30 N°08 NADOR.

FORME JURIDIQUE : SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITE.

CAPITAL SOCIAL 20.000,00 DHS DIVISE EN200parts sociales de 100 DHS chacune, APORTE PAR MR MOHAMED CHAOUICent parts 100 Mr ZAKARIA SOUDAN cent parts 100 QUI SONT ASSOCIES ET GERANTS MEME

DE LA SOCIETE. DUREE : 99 ANS LE DEPOT LEGAL A ETE AU TRIBUNAL DE 1ERE INSTANCE DU NADOR LE 29/12/2020 SOUS N°4845. N° 081/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR

PROVINCE DE FAHS-ANJRA

CERCLE ANJRA CAIDAT TAGHRAMT COMMUNE TAGHRAMT

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 01/2021.

Le Jeudi 18 Février 2021 à 10 Heure du matin il sera procédé au bureau de Mr. Le président de la Commune TAGHRAMT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix relative au :

Travaux d'Aménagement du parc automobile communal à la commune Taghramt province Fahs-Anjra.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Service Technique de la C. TAGHRAMT

Il peut également être télé-chargé à partir du portail des marchés publics (www.Marchespublics.gov.ma).

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme T.T.C de : Quatre Cent Soixante Dix Sept Mille Six Cent Quarante Dirhams 45 Centimes, (477 614,45 DHS) TTC.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quarante Mille Dirhams (40 000,00 DH).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles : 27-29 et 31 du décret n° 02.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans du Service Technique de la C. TAGHRAMT.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les déposer par voie électronique au www.marchespublics.gov.ma; conformément aux dispositions de l'arrêté du Ministre de l'Economie et des finances N° 20.14 DU 04 Septembre 2014 qui exige la voie électronique pour tous les marchés à compter du 1er Janvier 2017.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 9 du règlement de la consultation.

N° 082/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR

PROVINCE D'EL JADIDA Cercle d'Azemmour Caidat Chtouka Commune T. Chtouka

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°01/2021

Le 01/02/2021 à 11H, sera procédé au siège de la commune rurale Chtouka sise au centre TnineChtouka cercle Azemmour Province El Jadida à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour Location des locaux communaux à usage commercial au Centre Tnine Chtouka.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau de Monsieur le président de la commune et le portail marocain des marchés publics.

Les locaux communaux à usage commercial sont

comme suit : N° D'ordre nature du local : 34 commercial

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : - Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau communal ;

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception ou à monsieur le président de la commune rurale Chtouka Cercle d'Azemmour Province El Jadida

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Le montant du cautionnement provisoire sera fixé à la somme totale de 3000,00 DH pour chaque local.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues aux dispositions du décret 2-12-349, à savoir :

A- Dossier administratif : 1- Une attestation délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière ou une attestation d'exonération d'import ;

2- Copie de CPS signée et légalisée.

Les personnes morales doivent fournir également :

- La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent ;

- Statut et listes des membres du conseil d'administration ou les gérants.

B- Dossier financier : - L'acte d'engagement ;

- Le récépissé du percepteur local

N° 083/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
عمالة المصنعة
دائرة زناتة
جماعة سيدي موسى بن علي
مديرية المصالح
مكتب الموارد البشرية

إعلان عن تنظيم امتحان الكفاءة برسم سنة 2021

بناء على المرسوم 2.05.72 بتاريخ 29 شوال 1426 (02 دجنبر 2005) بشأن النظام الأساسي الخاص بهيئة التقنيين المشتركة بين الوزارات .

وبناء على قرار الوزير المكلف بتحديث القطاعات العامة رقم 2065.06 الصادر في 10 شعبان 1427 (04 4 أكتوبر 2006) بتحديد نظام امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة تكتني من الدرجة الأولى.

يعلن السيد رئيس جماعة سيدي موسى بن علي بأنه سيجري يوم 04 فبراير 2021 بمقر إدارة الجماعة على الساعة التاسعة صباحا امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2021 وذلك وفق الجدول التالي :

| الإطار الأصلي | إطار الترقية | شروط ولوج الإمتحان |
|-------------------------|------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| تكتني من الدرجة الثانية | تكتني من الدرجة الأولى | يفتح هذا الإمتحان في وجه التقنيين من الدرجة الثانية التابعين لجماعة سيدي موسى بن علي والمتوفرين على 6 سنوات من الألفية في الدرجة إلى غاية تاريخ إجراء الإمتحان. |

تودع الترشيحات بمقر إدارة الجماعة (مكتب الموارد البشرية) قبل 02 فبراير 2021 ويشتمل الإمتحان على مايلي :

إختبار كتابي: يتملق بتحرير موضوع ذو طابع مهني.

(المدة 3 ساعات ، المعامل 3)

إختبار الشفوي : تناقش فيه لجنة الإمتحان مع المرشح المواضيع الكتابية عند الإقتضاء ومهامه وتخصصه وتختبر قدراته على ممارسة الوظائف أو المهام المرتبطة بالدرجة المعتمتن بشأنها .

(المدة 20 دقيقة المعامل 3)

N° 084/PA

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

| | | | | | | | |
|--------------------|-------------------------|------------------------|----------------------------------|------------------------|-------------------------|----------------------------|------------------|
| RELAXE ↘ | LEÇON DE CONDUITE | PORTÉE SUR LES MULES | ANCIEN ÉTAT D'EUROPE ET D'ASIE ↘ | SYMBOLE DU TITAN | ↘ AUBE PÈRE DE SEM | CERNE ↘ | LARDON |
| CRAMPON → | | | | | | QUARTIER DE ROME → | |
| GROS SERPENT → | | | VENT CHAUD → | | | | |
| | | | BOURSE ↘ | | CARDINAUX → | LETTRES D'ARTHUR TRANCHÉ → | |
| TROMPÉS ↘ | | | | MÉTAL | | NAVIRE AIGUIL-LON ↘ | |
| RADINS → | | | | | VILLE DES PAYS-BAS → | | PARTS |
| RAPIDE ET AGILE ↘ | DE BAS EN HAUT: CHOPE → | | | FORME D'AVOIR ↘ | LETTRES DE MELILLA | FOYER RURAL → | |
| | | VOYELLES TREMBLER → | | | | | CHEF D'ATELIER → |
| D'ACCORD COMBINE → | | | | | | PETIT CUBE | COLP DE FEU |
| PANTOISES ↘ | | VOYELLES DON DU CIEL → | | LE BOUT DE LA LANGUE ↘ | DE BAS EN HAUT: PRAIRIE | ROND | |
| | | | | | | | DONNE LE CHOIX → |
| FLATTÉE ↘ | ÉLÈVE DE FREUD → | | | | | PARÉ → | |
| | | | | UN TANTINET → | | | PRONOM → |

Solution mots flechés d'hier

| | | | | | | | | | | | |
|--------------------------|---|----------------------|--------|------------|-------------------|-----------------------|------------------------|---------|---------------------------|-----------------|----------------------|
| SECTEUR | A | QUARTIER DE NICE | SODIUM | ABSOLUTION | S | IDIOT NOTE | D | ÉPLUCHÉ | DE BAS EN HAUT: ENZYME | ROUGE À LONDRES | LE CHANT DES SIRÈNES |
| CHIEN SAUVAGE | D | I | N | G | O | AGIT AGENT DE LIAISON | O | P | E | R | À |
| ÉLOIGNÉ GRECQUE INVERSÉE | E | C | A | R | T | A | L'ENVERS: ENDRAGONNAGE | E | S | E | L |
| STROPHES DE TROIS VERS | I | P | ÂGE | MESQUIN | A | MÉLANGE CONFUS | S | A | L | A | D |
| FERIE | E | BALAI | A | N | POUFFE CONVENANCE | R | I | T | | | |
| CHÔME DE MERKA RAPACE | E | K | CAFARD | P | OIRE | F | I | G | U | R | E |
| FACTOLE | F | EN LISTE EN OCTOBRE | I | S | MORCEAU DE POIRE | E | EN PARTANT | R | T | A | HÂLÉ |
| JACKPOT | J | A | C | K | P | O | T | E | MORCEAU DE TIBIA UTOPISTE | I | B |
| FONCTION | U | LE BOUT DE LA LANGUE | C | H | E | GÂINE | LIE | E | LETTRES DE SÂBTE ABIMA | S | T |
| RATÉE | C | LE BOUT DE LA LANGUE | C | H | E | GÂINE | LIE | E | LETTRES DE SÂBTE ABIMA | S | T |
| LOUPEE | L | O | U | P | E | E | FORME D'ÊTRE | E | S | P | I |
| RIEN | N | E | A | N | T | ANNÉE | B | A | L | A | I |

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumein Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Documentation
Nadia Ghazali

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouyâ

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
Libération@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32
Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE
130 / 64

Site web:
www.libe.ma

 Journal Libération
 Libération Maroc

2017
www.ojd.ma

Mots croisés

| | | | | | | | | | | | | |
|------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
| I | | | | | | | | | | | | |
| II | | | | | | | | | | | | |
| III | | | | | | | | | | | | |
| IV | | | | | | | | | | | | |
| V | | | | | | | | | | | | |
| VI | | | | | | | | | | | | |
| VII | | | | | | | | | | | | |
| VIII | | | | | | | | | | | | |
| IX | | | | | | | | | | | | |
| X | | | | | | | | | | | | |

HORIZONTALEMENT

- I. Ceux-là, ils nous évitent de voir trente-six chandelles.
- II. Mise de côté. - Prêt l'eau.
- III. Toujours plus ultra. A lire en premier. - Tête bêche.
- IV. Fait d'hiver. - Un objectif de la guerre du golf.
- V. Label du clochard (3 mots).
- VI. Sans force. - Il ne manque pas de classe.
- VII. Les hommes de Londres. - Il se rit des Dames. - Flûte d'alors.
- VIII. N'avait pas son pareil pour jouer aux dames. - Familier de l'opéra et deux fois plutôt qu'une.
- IX. En phase. - Le coucher du Roi. - Gravé dans le marbre.
- X. Qu'est-ce qu'elles peuvent nous exciter ! (3 mots).

VERTICALEMENT

1. Tapage nocturne.
2. Compétent. - Article de cuisine.
3. Qu'est-ce qu'elle peut nous exciter !
4. Vise au coeur. - On le met dans le domaine du rêve. - Où l'on a perdu le Nord.
5. A la pointe du combat (3 mots).
6. Son père était Pieux. - Désormais inutile.
7. Plus elles sont sympathiques, moins on peut les voir. - Edward pour Rose.
8. S'en prendre au Roi. - On la met en cartes.
9. Ce n'est pas avec la main qu'on le flatte. - Cérémonie funèbre.
10. Négation. - A l'origine de la guerre des boutons.
11. Désormais privatisée en Italie. - Château d'eau.
12. Cliché.

Solution mots croisés d'hier

| | | | | | | | | | | |
|------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| I | I | T | I | N | E | R | A | I | R | E |
| II | N | A | T | A | L | I | S | T | E | S |
| III | S | T | O | R | E | | S | E | T | S |
| IV | T | O | U | R | N | E | E | | R | E |
| V | I | U | | E | A | | N | E | O | N |
| VI | T | E | L | E | | E | T | R | A | T |
| VII | U | R | I | | A | M | I | N | C | I |
| VIII | T | | P | A | L | | M | I | T | E |
| IX | E | M | P | H | A | S | E | | I | L |
| X | U | I | E | | M | O | N | G | O | L |
| XI | R | A | S | P | O | U | T | I | N | E |

Grilles de sudoku

Facile

| | | | | | | | | |
|--|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 5 | 2 | | 1 | | | 4 | |
| | | | 5 | | 2 | 3 | 1 | 6 |
| | | | 8 | 4 | | 7 | | |
| | 2 | 5 | | 9 | 8 | 4 | 6 | |
| | 1 | 4 | 6 | 3 | | 2 | 8 | |
| | | 8 | | 6 | 4 | | | |
| | 5 | 9 | 6 | 7 | | 3 | | |
| | 4 | | | 5 | | 6 | 7 | |

Moyen

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | 2 | 4 | 5 | | 8 | 6 | |
| | 8 | | | 7 | 9 | | | |
| | | 9 | | | | | | 2 |
| | 2 | 7 | | | 3 | | | 5 |
| 3 | | | | | | | | 4 |
| 8 | | | 5 | | | 3 | 2 | |
| 1 | | | | | | 4 | | |
| | | | 6 | 1 | | | 3 | |
| | 7 | 4 | | 8 | 5 | 1 | | |

Difficile

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | 4 | | | | 6 | | |
| 6 | | | | 7 | | | 8 | |
| | 7 | 9 | | | 5 | | | |
| | | | | 5 | | | 3 | 2 |
| | | 7 | 3 | 9 | 4 | 8 | | |
| 1 | 3 | | | 2 | | | | |
| | | | 6 | | | 5 | 1 | |
| | 1 | | | 3 | | | | 4 |
| | 9 | | | | | 3 | | |

Expert

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | 1 | 4 | | | | 5 | |
| | 9 | | | | | 7 | | 4 |
| | | | 1 | 5 | | | | 3 |
| | | 6 | 8 | | | | | |
| 1 | 2 | | | | | | 8 | 6 |
| | | | | | 4 | 1 | | |
| 9 | | | | 3 | 6 | | | |
| 5 | 2 | | | | | | | 9 |
| | 6 | | | 8 | 2 | | | |

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 2 | 6 | 7 | 1 | 4 | 9 | 5 | 8 | 3 |
| 3 | 5 | 4 | 8 | 7 | 6 | 2 | 1 | 9 |
| 1 | 8 | 9 | 2 | 3 | 5 | 7 | 4 | 6 |
| 9 | 4 | 8 | 6 | 5 | 7 | 3 | 2 | 1 |
| 6 | 7 | 1 | 9 | 2 | 3 | 8 | 5 | 4 |
| 5 | 3 | 2 | 4 | 1 | 8 | 9 | 6 | 7 |
| 4 | 9 | 3 | 5 | 6 | 2 | 1 | 7 | 8 |
| 8 | 2 | 6 | 7 | 9 | 1 | 4 | 3 | 5 |
| 7 | 1 | 5 | 3 | 8 | 4 | 6 | 9 | 2 |

Moyen

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 7 | 8 | 3 | 9 | 1 | 2 | 5 | 6 | 4 |
| 6 | 5 | 9 | 3 | 4 | 8 | 7 | 2 | 1 |
| 4 | 2 | 1 | 7 | 6 | 5 | 8 | 9 | 3 |
| 9 | 4 | 7 | 1 | 5 | 3 | 6 | 8 | 2 |
| 2 | 1 | 6 | 8 | 9 | 7 | 4 | 3 | 5 |
| 8 | 3 | 5 | 4 | 2 | 6 | 9 | 1 | 7 |
| 5 | 9 | 2 | 6 | 3 | 4 | 1 | 7 | 8 |
| 3 | 6 | 8 | 5 | 7 | 1 | 2 | 4 | 9 |
| 1 | 7 | 4 | 2 | 8 | 9 | 3 | 5 | 6 |

Difficile

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 5 | 9 | 3 | 8 | 1 | 7 | 4 | 2 | 6 |
| 6 | 4 | 7 | 3 | 5 | 2 | 8 | 9 | 1 |
| 1 | 8 | 2 | 4 | 6 | 9 | 3 | 7 | 5 |
| 9 | 5 | 4 | 7 | 8 | 1 | 6 | 3 | 2 |
| 2 | 6 | 8 | 9 | 3 | 5 | 7 | 1 | 4 |
| 7 | 3 | 1 | 2 | 4 | 6 | 9 | 5 | 8 |
| 3 | 2 | 5 | 6 | 9 | 8 | 1 | 4 | 7 |
| 8 | 7 | 9 | 1 | 2 | 4 | 5 | 6 | 3 |
| 4 | 1 | 6 | 5 | 7 | 3 | 2 | 8 | 9 |

Expert

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 2 | 5 | 1 | 3 | 6 | 9 | 7 | 8 | 4 |
| 8 | 9 | 6 | 1 | 4 | 7 | 5 | 2 | 3 |
| 3 | 7 | 4 | 8 | 2 | 5 | 6 | 1 | 9 |
| 9 | 2 | 8 | 7 | 1 | 6 | 4 | 3 | 5 |
| 7 | 4 | 5 | 2 | 9 | 3 | 8 | 6 | 1 |
| 1 | 6 | 3 | 4 | 5 | 8 | 2 | 9 | 7 |
| 4 | 1 | 9 | 6 | 7 | 2 | 3 | 5 | 8 |
| 6 | 8 | 7 | 5 | 3 | 1 | 9 | 4 | 2 |
| 5 | 3 | 2 | 9 | 8 | 4 | 1 | 7 | 6 |

Sport

Le Raja défait par une piteuse pelouse

Contre leur gré, les Verts versés en Coupe de la Confédération

Et dire que l'on a osé aller vite en besogne pour critiquer et taxer de toutes les fa- cheuses épithètes la pelouse du stade qui avait abrité le match aller du second tour préliminaire de la Ligue des champions entre Teungeth et le Raja. Nos confrères sénégalais sont en droit, et c'est le moins que l'on puisse dire, de nous rendre la pareille après avoir « admiré », mardi, ce champ de patate qui avait servi d'aire de jeu pour le second acte, sanctionné d'ailleurs par une qualification, contre toute attente, à la phase de poules de la CI de Teungeth qui a forcé le nul blanc (aller : 0-0) avant de s'imposer aux tirs au but (3-1)

Une élimination qui restera pour longtemps en travers de la gorge de

tous les Rajaouis, puisque la sortie prématurée s'explique tout simplement par le piteux état de la pelouse du Complexe sportif Mohammed V, fermé auparavant à maintes reprises pour travaux de réfection. Que nenni ! Des soi-disant travaux estimés à coups de millions de dirhams dont pas moins de 20 millions de dirhams, déboursés par le généreux contribuable, rien que pour le rétablissement de la pelouse.

Le Raja a fait donc les frais d'une pelouse terriblement affectée suite aux fortes précipitations enregistrées mardi et risque bien de rencontrer d'autres misères lundi prochain en recevant les Egyptiens d'Al Ismaili pour le compte de la demi-finale retour de la Coupe arabe Mohammed VI des clubs champions. Il est demandé au Raja sur une

pelouse calamiteuse de remonter le retard de l'aller, 1 à 0, pour pouvoir se qualifier à la finale de cette épreuve copieusement dotée en millions de dollars. Cela relèverait d'une mission pratiquement impossible, d'autant plus que les Egyptiens, mieux affûtés que les Sénégalais seraient dans leur élément, du fait qu'un tel cadre de jeu est approprié à une équipe qui cherche à préserver le score et non pas à faire le jeu. Le salut pour le Raja passerait par une délocalisation de ce match dans un autre terrain où les hommes de Jamal Sellami pourraient produire du jeu dans l'espoir d'obtenir le sésame de la finale qui se jouera à Rabat contre les Saoudiens d'Al Itihad de Jeddah.

Revenons au match Raja-Teungeth, il était difficile pour les cham-

pions du Maroc d'orchestrer des as- sauts pour brûler la politesse à l'arrière- garde sénégalaise, bien en place, d'autant plus que l'unique solution trouvée par le Raja pour développer son jeu était les balles longues. Une tactique qui n'a pas iniquité les défenseurs de Teungeth qui ont laissé faire les Rajaouis, esquinés à l'épreuve des tirs au but. Une séance à laquelle le Raja ne s'y attendait pas. Que Mohcine Moutawalli rate son penalty, cela se produit rarement et le scénario catastrophe s'est poursuivi jusqu'au bout pour que le Petit Poucet, Teungeth, passe et que le gros calibre, le Raja, soit versé au tour barrage de la Coupe de la Confédération.

Ce qui a constitué la première grande surprise de ce tour de chauffe,

et ce après la qualification mardi de trois cylindres du football africain, à savoir le tenant du titre, Al Ahly d'Egypte, ainsi que Mamelodi Sundowns et Kaizer Chiefs d'Afrique du Sud.

A rappeler que le WAC, et pour le compte de ce même tour, devait défier hier, s'il n'y a pas eu report, le Stade Malien qui avait remporté le match aller à Bamako par 1 à 0. Alors qu'en Coupe de la Confédération (2ème tour préliminaire retour), la RSB, lauréate de la dernière édition, devait recevoir l'équipe mauritanienne de Tevrazgh-Zeina, et que le TAS, vainqueur à l'aller par 4 à 0, devait se mesurer en déplacement à la formation béninoise de FC ESAE.

Mohamed Bouarab



L'action citoyenne de l'Association Maroc Sports de l'ENCG de Settat



Depuis sa création en 2011, l'Association Maroc Sports de l'ENCG de Settat, rassemblant des membres plus motivés que jamais, vise à promouvoir le sport universitaire au Maroc. En effet, l'association organise régulièrement un bon nombre d'événements, aussi bien sportifs qu'artistiques, placés sous le Haut patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Maroc Sports se trouve impliquée dans un travail acharné pour réussir le

déroulement des événements. L'association organise, chaque année, le Séminaire des jeunes ambassadeurs et chefs de délégations dont le but principal est le partage des conditions et règles à respecter, citées dans une Charte, entre les JA et CDD et le bureau de l'Association. En plus de la Coupe du Président, un événement purement sportif sous forme de compétitions se jouant entre les facultés et écoles représentantes de l'Université Hassan 1er. Après son lancement, la toge universi-

taire a parcouru les quatre coins du Royaume pour récolter les confirmations officielles des écoles participantes au Prix Moulay El Hassan des Grands Jeux Universitaires. Il y a aussi la Conférence de Presse qui est un événement médiatique de grande ampleur, accueillant chaque année un grand nombre de journalistes et d'intervenants du domaine sportif.

Ces événements sont une initiation au Congrès national du sport, qui allie le sport à la science et accueille des intervenants et des invités de renom, débattant d'une thématique soigneusement choisie.

Le bouquet reste le Prix Moulay El Hassan des Grands Jeux Universitaires, le plus grand événement sportif au niveau national, réunissant plus de 23 disciplines, permettant aux différentes délégations de participer à de multiples compétitions.

Cette année, l'Association Maroc Sports compte organiser «MS Junior», un événement sportif qui a pour but d'encourager le sport scolaire en tant que pierre angulaire du sport universitaire.

I.E

Elections à la présidence de la CAF

La Commission de gouvernance arrête la feuille du match

La Commission de gouvernance de la Confédération africaine de football s'est réunie les 5 et 6 courant pour étudier les dossiers de candidatures aux postes de président de la CAF, de membres du Comité exécutif de la CAF et de membres africains du Conseil de la FIFA. La liste finale des candidats éligibles aux différents scrutins sera rendue publique au plus tard le lundi 11 janvier 2021.

Le processus électoral avait été lancé le 10 septembre dernier à l'issue de la réunion du comité exécutif par visioconférence, et ce conformément aux statuts de la Confédération africaine de football.

Au dernier jour du dépôt des candidatures, le 12 novembre 2020, le Secrétaire général de la CAF avait reçu cinq dossiers de candidature pour le poste de président. Ce sera donc à la Commission de gouvernance, organe indépendant de la CAF présidé par l'Ivoirien Michel Brizoua-Bi, de se pencher sur l'éligibilité des candidats ayant déposé

leurs dossiers dans les délais.

Après la publication de la liste des candidats éligibles, le processus électoral connaîtra donc son apogée le 12 mars prochain, en marge de la 43e Assemblée générale électorale de la CAF prévue au Maroc.

La mission de la Commission de Gouvernance de la CAF, dévolue en marge de la 41e Assemblée générale au Caire en 2019, est d'assister le Comité exécutif sur toutes les questions en matière de gouvernance de l'organisation. En outre, la Commission de gouvernance, l'une des quatre commissions indépendantes de la CAF, est chargée de procéder aux vérifications des conditions d'éligibilité des candidats à des postes électifs au sein des organes de la CAF.

Elle est composée d'éminents avocats du continent, à savoir Michel Brizoua-Bi (Côte d'Ivoire), Monica Musonda (Zambie), Happi Dieu-donné (Cameroun), Maya Bou-reggha (Tunisie) et Tumi Dlamini (Afrique du Sud).

Source : cafonline.com



Messi au PSG ?

Pochettino
*Les meilleurs
du monde sont
les bienvenus à Paris*

Lionel Messi au PSG? "Les meilleurs du monde sont les bienvenus à Paris", a répondu par une pirouette le nouvel entraîneur parisien Mauricio Pochettino, préférant laisser de côté "ces rumeurs" lors de sa présentation officielle, mardi.

"C'est ma première conférence de presse, nous aurons le temps. Évidemment, tous les meilleurs du monde sont les bienvenus à Paris", a répondu "Poche" à une question sur l'avenir de la superstar barcelonaise, en fin de contrat en juin et libre dès à présent de négocier avec d'autres clubs en vue d'un départ cet été.

"Toutes ces rumeurs, nous les lais-

sons (de côté), nous devons d'abord nous adapter à ce club", a ajouté l'Argentin, qui s'exprimait en espagnol, et quelquefois en anglais, ses propos étant traduits par un de ses adjoints, Miguel D'Agostino.

"Honnêtement, nous ne parlons pas de ça (de mercato, NDLR), nous n'avons pas eu le temps depuis que nous sommes arrivés à Paris, a-t-il poursuivi. Nous avons eu beaucoup de réunions, d'entraînements, nous avons dû préparer le match de championnat, car notre principal objectif est de gagner" à Saint-Etienne, où Pochettino devait commencer sa mission parisienne, mercredi pour la 18e journée de Ligue 1.

Interrogé sur une autre rumeur, celle de l'arrivée du Danois Christian Eriksen, qui joue peu à l'Inter Milan et que le nouveau coach parisien a eu sous ses ordres à Tottenham, il n'a guère été plus disert.

En "contact direct" avec le directeur sportif, Leonardo, "12 heures sur les deux, trois derniers jours", Pochettino a seulement admis qu'"un club comme le PSG surveille un vaste éventail de joueurs, mais la réalité (financière, NDLR) est compliquée, nous devons tous nous adapter. En mettant tout ça dans la balance, nous prendrons la meilleure décision pour le club, pour atteindre les objectifs".

Koeman a encore besoin de temps pour imposer ses idées au Barça

Le Néerlandais Ronald Koeman, entraîneur du FC Barcelone depuis le début de la saison, a expliqué mardi avoir "encore besoin de temps afin d'imposer (ses) idées", à la veille du match en retard de la 2e journée de Liga à Bilbao.

Avant ce match, le club catalan ne pointe qu'à la 5e place du classement en championnat d'Espagne, à dix longueurs de l'Atletico Madrid, leader.

"Petit à petit, nous allons y arriver. Nous avons tout fait pour tirer l'équipe vers l'avant et la préparer pour le championnat, mais nous avons dû déplorer les blessures de plusieurs joueurs importants", a plaidé Koeman mardi lors de la conférence de presse d'avant-match.

Gérard Piqué, Samuel Umtiti, Ronald Araujo et Ousmane Dembélé ont notamment manqué des rencontres sur blessure depuis le début de la saison, tandis que le milieu de terrain Philippe Coutinho sera indisponible pendant environ trois mois après une opération du genou gauche samedi.

"Chaque entraîneur, au mois de janvier, pense à comment procéder pour améliorer son équipe", a ajouté l'ancien joueur du club, interrogé sur les plans du Barça pendant le mercato.

"J'ai établi un plan, d'entrées et de sorties. Il dépend du club de le réaliser ou non", a précisé Koeman, qui a déjà accordé son bon de sortie au milieu de terrain espagnol Carles Alena, susceptible d'être prêt à Getafe.

Le Barça devait affronter l'athletic Bilbao, pour la première sur le banc basque de Marcelino Garcia Toral, qui succède à Gaizka Garitano, limogé dimanche.



La Premier League frappée de plein fouet par la Covid-19

40 cas enregistrés depuis la semaine dernière

Quarante joueurs et membres de staff du championnat d'Angleterre ont été testés positifs au Covid-19 lors des deux campagnes de tests effectuées depuis la semaine dernière, a annoncé mardi la Premier League, qui a indiqué que la compétition se poursuivrait comme prévu.

Ce chiffre représente plus du double du précédent record de 18 cas enregistrés fin décembre, alors que l'Angleterre vient d'annoncer un retour au confinement total pour lutter contre la propagation du nouveau variant du coronavirus.

Trois matches ont dû être reportés la semaine dernière après des cas à Manchester City et à Fulham.

Le gouvernement britannique a toutefois donné le feu vert au sport professionnel pour la poursuite des compétitions et la Premier League s'est dite confiante dans le fait que la saison pourrait aller à son terme comme prévu.

"Avec un faible nombre de cas positifs dans la grande majorité des clubs, la Ligue continue d'avoir confiance en ses protocoles, qui ont été approuvés par le gouvernement,

pour permettre aux matches de se dérouler", a fait valoir la Ligue dans un communiqué mardi.

Le calendrier chargé, entre matches de championnat, de coupe et les compétitions européennes qui doivent se terminer avant le début de l'Euro prévu le 11 juin, laisse peu de marge de manoeuvre pour reporter des matches.

Au cours des fêtes, des incidents embarrassants impliquant des joueurs ont par ailleurs été rapportés.

Le trio de Tottenham Erik Lamela, Sergio Reguilon et Giovanni Lo Celso et le joueur de West Ham Manuel Lanzini ont ainsi été photographiés participant à une fête de Noël avec familles et amis, entraînant l'ouverture d'une procédure disciplinaire chez les Spurs.

Manchester City a également ouvert une enquête après que Benjamin Mendy a reconnu avoir organisé une fête pour le Nouvel An. Le Français a pourtant été inclus dans le groupe de City ce week-end, entraînant des appels à sanctionner les joueurs plus lourdement en cas d'infraction.

"Mendy sait qu'il a fait une grosse erreur, mais l'incident est clos", a réagi son entraîneur Pep Guardiola, qui a demandé plus d'indulgence envers les joueurs.

Confronté à la propagation alarmante du

nouveau variant du coronavirus, plus contagieux, et au risque de submersion du système de santé, le Premier ministre britannique Boris Johnson a annoncé lundi soir le reconfinement de l'Angleterre jusqu'à la mi-février.

Cavani soutenu par la Conmebol

Les soutiens à Edinson Cavani se multiplient au-delà de l'Uruguay. Après le syndicat des footballeurs et l'Académie des lettres, la Confédération sud-américaine de football (Conmebol) a apporté mardi son soutien à l'attaquant de United suspendu trois matches par la fédération anglaise (FA) pour son message jugé raciste.

"La mesure disciplinaire prise à l'encontre du joueur (...) ne tient manifestement pas compte des caractéristiques culturelles et de l'utilisation de certains termes dans le discours quotidien de l'Uruguay", indique la Conmebol mardi dans un communiqué.

En réponse à un message de félicitations qui lui avait été adressé par un ami après son doublé décisif dans la victoire de Manchester United à Southampton (3-2) le 29 novembre, Cavani avait écrit "Gracias negro" ("merci petit noir").

Après avoir effacé le message, l'ex-butier du PSG avait présenté ses excuses et les Red Devils l'avaient défendu en expliquant que le mot avait été utilisé avec une intention amicale, et qu'il était doté d'une connotation différente en Amérique du Sud.

Mais pour la FA, ce commentaire publié sur le compte Instagram de l'attaquant de MU était "insultant, abusif, inapproprié" et constitue "une +infraction aggravée+ (...) car il incluait une référence, expresse ou implicite, à la couleur et/ou à la race et/ou à l'origine ethnique".

Les Cubains affolés face à l'envolée des prix

Raisa rentre chez elle chercher de l'argent pour compléter ses courses. Arturo s'indigne du nouveau tarif du bus, Norma ne comprend pas pourquoi les magasins n'acceptent déjà plus le CUC: à Cuba, 2021 commence sous le signe d'une envolée des prix.

Lundi, les habitants de l'île ont repris leurs activités et les magasins ont rouvert, dévoilant les premiers effets de la complexe réforme économique lancée par le gouvernement communiste, l'une des plus ambitieuses depuis des décennies.

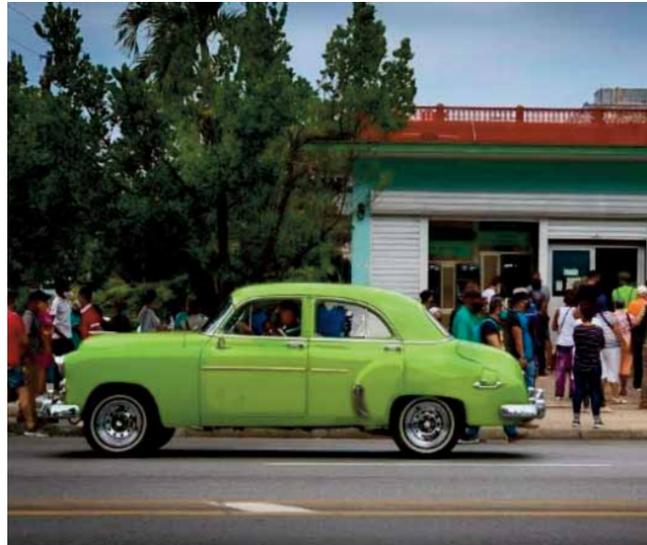
Au menu: la fusion des deux monnaies locales cohabitant depuis 26 ans, pour supprimer le CUC, aligné sur le dollar, et ne laisser que le CUP, qui vaut 24 fois moins. A cela s'ajoute un bond des salaires - le revenu minimum est multiplié par cinq - mais aussi des prix, notamment des aliments et de l'électricité.

Dans le Vedado, quartier central de La Havane, Raisa Lemus rentre déçue de ses courses.

"Je suis juste, juste", dit-elle en montrant les marchandises qu'elle porte dans les bras, à peine la moitié de ce qu'elle espérait acheter à la bodega, où les Cubains se ravitaillent en aliments essentiels via la libreta, le carnet d'approvisionnement.

Cette chanteuse de 39 ans, mère d'un garçon de 18 mois, se dépêche de rentrer chez elle, car elle doit revenir à la boutique compléter ses achats. "Je n'avais pas assez d'argent, le changement est vraiment brutal", soupire-t-elle, jugeant insuffisante la hausse de son salaire, qui vient de passer à 3.000 pesos (125 dollars).

"Avant, je dépensais environ 60 pesos,



pas grand-chose, et maintenant, avec la moitié ou un peu moins des produits que je suis censée acheter, j'ai dû payer plus de 300 pesos".

Elle s'affole en faisant les calculs: "Il me manque l'huile, le café, les produits d'hygiène et les haricots. Bon, tout ça va me coûter 1.000 pesos!"

Autre source d'inquiétude: alors que les autorités ont dit que le CUC disparaîtrait de la circulation d'ici six mois, dès lundi de nombreux magasins affichaient des panneaux annonçant "A partir du 1er janvier,

vente seulement en CUP".

"C'est incompréhensible, et c'est pour ça que c'est comme ça face à la banque", confie Norma Pousada, 70 ans, dans une des nombreuses queues qui se sont multipliées devant les agences bancaires, certaines personnes étant venues se placer dès 5H00, dans l'espoir de changer leurs CUC en CUP.

"Cela ne se passe pas comme avait dit Murillo", se plaint la retraitée, en référence à Marino Murillo, responsable de l'application des réformes économiques du Parti communiste (PCC, unique), qui a passé de

longues heures ces dernières semaines à expliquer à la télévision que tout irait bien.

La réforme, annoncée début décembre par le président Miguel Diaz-Canel, est le sujet de conversation de tous les Cubains, dans les rues et sur les réseaux sociaux: on s'inquiète des prix élevés, on s'informe des magasins acceptant encore le CUC...

"Deux pesos, c'est de l'abus!", grogne Arturo Sobrado, 71 ans, en voyant passer un autobus avec une affiche annonçant le nouveau tarif. Cette hausse, "je la vois d'un très mauvais œil". Il y a quatre jours, il payait 40 centimes pour monter à bord.

Pour Ricardo Torres, économiste de l'Université de La Havane, l'un des grands problèmes est que la hausse des salaires n'est pas homogène, alors que les prix et tarifs ont été multipliés.

Rien que le pain, symbole de l'égalitarisme cubain et au prix inchangé depuis 40 ans, a flambé de 5 centimes à un peso.

L'électricité a, elle, grimpé de neuf pesos (0,4 dollar) à 32,78 pesos (1,3 dollar) pour ceux qui consomment 100 kilowatts/heures par mois. Pour ceux qui consomment le double elle passe à 157,78 pesos (6,54 dollar).

"Le calcul du panier de base est sous-estimé, en ce qui concerne la consommation d'une famille", estime l'économiste, selon qui les plus affectés seront ceux qui n'ont pas d'emploi formel dans le secteur public.

Lianet Rodríguez, qui avait arrêté de travailler pour s'occuper de ses trois jeunes enfants, réfléchit déjà à rechercher un emploi. "Cela fait beaucoup de changements, on va attendre de voir ce qui se passe", déclare-t-elle, se disant déjà "très inquiète".

Mini tartelettes à la confiture de cerises



Ingrédients:

- 300g de farine.
- 150g de sucre glace.
- 150g de beurre.
- 1 oeuf.
- 1 jaune d'oeuf.
- 1 sachet d'arôme de citron.
- Il faut également:
- farine pour le plan de travail.
- 2 feuilles de gélatine.
- 225g de confiture de cerise.
- Sucre glace pour saupoudrer.
- Amandes émondées pour garnir.

Préparation:

- Tamiser la farine avec le sucre glace, mélanger avec tous les autres ingrédients de la pâte et pétrir jusqu'à obtention d'une pâte homogène. L'envelopper dans du film

alimentaire et laisser reposer au frais pendant 30mn

- Abaisser la pâte sur env. 3mm d'épaisseur sur le plan de travail légèrement fariné et découper autant de ronds que d'anneaux. Les déposer sur une plaque.

- Faire cuire au four préchauffé à 175 env.10-12minutes.

- Laisser refroidir.

- Laisser détremper la gélatine pend. 10 min dans l'eau froide. Faire chauffer la confiture, presser la gélatine légèrement, la faire dissoudre dans la confiture en remuant. Napper les tartelettes.

- Saupoudrer les anneaux de sucre glace et les poser sur les ronds.

- Mettre le reste de confiture dans le milieu et souder une amande sur le bord avec de la confiture.

Une patinoire polonaise se fait boutique de fleurs pour contourner les restrictions

Une patinoire dans le nord-ouest de la Pologne s'est transformée en boutique de fleurs sur glace pour rester ouverte malgré les restrictions anti-Covid.

"Le patinage de loisir est interdit, donc pour que l'espace génère des revenus, nous l'avons loué à un marchand de fleurs" car ce genre de magasins peuvent continuer à fonctionner pendant le confinement partiel en vigueur, a déclaré à l'AFP Tomasz Fornalski, copropriétaire de la patinoire Lodogryf à Szczecin.

Depuis le 1er janvier, les gens intéressés peuvent acheter des coupons pour des roses petites ou grandes, avant de se rendre sur la glace, en patins ou simples chaussures, récupérer la fleur de leur choix sur un stand situé au milieu de la piste.

"Les gens se déplacent dans le magasin en réfléchissant à quelle fleur acheter, et une fois qu'ils ont pris leur décision, ils la prennent et repartent" avec elle, a indiqué M. Fornalski à l'AFP.

Pour l'employé du fleuriste, même s'il y a un toit, la patinoire "est un espace ouvert, avec de l'air frais. Il n'y a donc absolument aucun risque épidémique. Ou s'il y en a un, il est bien moindre que dans n'importe quel autre magasin".

Mais les inspecteurs locaux de la santé n'ont pas été de cet avis.

Selon leur porte-parole régionale, Malgorzata Kaplan, "l'espace fonctionne comme une

patinoire, pas comme un magasin de fleurs" et devra donc fermer.

N'ayant pas encore reçu de décision sur papier, M. Fornalski a maintenu lundi son commerce des fleurs - mais il prépare d'ores-et-déjà d'autres alternatives.

"Il y a un plan B, C et D. Nous devons fonctionner d'une manière ou d'une autre, car les crédits ne vont pas se rembourser" seuls, a-t-il indiqué. Il garde le secret, mais dit envisager notamment la possibilité de transformer sa patinoire en une église - celle du dieu de la glace - à l'instar d'un gymnase polonais transformé en un temple.

